

Belgique - België P.P. LIEGE X 9/2690 Autorisation de fermeture 9/149

Bureau de dépôt : Liège X

Bimestriel
anvier / février 2002 / nº 40

Janvier / février, 2002 / n° 40 2 €

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDE EN 1994

Sommaire

Battus, cocus,.../ J. Defraigne, p. 2

Brouillons ... / J. Rogissart, pp. 3-4

Introuvable Wallonie politique / A. Patris, pp. 5-6

Congrès du RWF, échos, pp. 6-7

Le français en Afrique / P. Bertrand, p. 8

Flamands – Wallons / E. Smets, pp. 9-10

Notre appartenance / P. Ruelle, p. 11

Signalétique ... / Oculus, pp.12-13

· L'enquête OCDE / P. Mélot, p. 14

Le terme propre.../ P. Mélot, p. 15

Le Trio Virga / G. Davoise, p. 16

Témoignage / P.-R. Mélon, p.16-17

Opinion / M. Philippe, p. 18

On nous écrit, p. 19

Nous avons lu, pp. 20-21

Lieu public /B. Coune, A. Laurant,

Epinglé dans la presse/ J. Liénard, M. De Middeleer, B. Coune, pp. 24-27

Les articles n'engagent que leurs auteurs. N° dépôt : 0088398



BATTUS, COCUS ET CONTENTS...

ans un récent article, Robert Collignon écrivait que nous vivons dans un régime de fédéralisme « biaisé ». Analyse ô combien pertinente!

Comment concevoir un fédéralisme à deux, car Bruxelles ne joue pas un rôle d'arbitre, où le plus puissant règle les problèmes à son avantage! Si le régime de l'Etat fédéral sert nos intérêts, nous l'appliquerons; s'il ne nous sert pas, c'est la Flandre qui décidera.

Telle est la ligne de conduite des Flamands. Des exemples ? La direction de la Poste a un PDG grassement rémunéré. Il est flamand. Il est assisté de sept directeurs : cinq flamands, un sixième dont on ne sait pas ce qu'il est mais qui a un nom à consonance flamande et une francophone. C'est la moins bien payée, mais c'est quand même confortable.

La télévision privée (vous savez, celle qui nous bassine avec *Place royale*) a dénoncé le traitement du grand chef, mais s'est bien gardée de faire allusion à ses assistants.

Le ministre de la Justice, le plus calamiteux que nous ayons connu depuis longtemps, confie à des chercheurs, dont on doute qu'ils aient la maturité suffisante, une enquête sur l'immigration et la délinquance. Où enquête-t-on? A Anvers et à Bruxelles. La Wallonie n'existe pas.

Des travailleurs demandent une pause-carrière. La Flandre leur octroie une prime complémentaire. Conséquence : dans une même entreprise, le régime des Flamands sera plus favorable que celui des francophones. Discrimination intolérable ? Mais non, ce n'est pas un salaire que l'on verse et cette prime relève de la compétence régionale, car il s'agit de résorber le chômage. C'est ce qu'on nous explique sans rire.

L'Etat fédéral conserve encore certaines compétences. Mais attention, si l'on veut assurer à Bruxelles un recrutement de magistrats destiné à résorber un arriéré qui concerne surtout les francophones, les Flamands s'y opposent. Ils sont 10 %, ils ont la garantie que les affaires qui les concernent sont traitées en néerlandais, mais les magistrats qui ne traiteraient que des affaires en langue française doivent aussi connaître le néerlandais (pardon, le flamand, ce n'est pas la même chose).

Si l'on veut créer une nouvelle compagnie aérienne fédérale, les Régions sont mobilisées. Il faut qu'elles s'entendent, mais les Flamands, qui poursuivent leur conquête progressive de l'Etat, ont une autre vision : « nous sommes prêts à mettre de l'argent, mais c'est pour gérer l'aéroport fédéral, ce qui nous revient puisqu'il est en territoire flamand ».

Ce n'est plus du fédéralisme, c'est un mic-mac où tout le monde fait tout, c'est-à-dire où plus personne ne fait rien. Mais ne vous tracassez pas. Tout va très bien. Nous avons Philippe et Mathilde et aussi Elisabeth. Il y a encore Kim, Justine, Robert Wasseige et son équipe, assisté d'un «staff» comportant treize personnes: douze Flamands et un délégué à l'information francophone qui est nécessairement bilingue.

Avez-vous déjà observé combien il y a de Flamands qui sont, à la télévision francophone, les porteparole de l'Etat fédéral ou d'entreprises privées dont l'activité s'étend à l'ensemble du territoire?

Avez-vous observé d'où viennent, dans la plupart des grandes surfaces, les produits mis en vente? L'opinion publique wallonne est littéralement chloroformée par les médias. Rome n'est pas encore dans les fers, mais tous les Brutus dorment.

L'Europe des Régions n'est pas pour demain. En attendant, la solution la meilleure pour la Wallonie, c'est de devenir la 23^e région de France. Il paraît que nous serions considérés comme des parents pauvres que l'on traite de haut, que nous serions – comme l'a dit un homme politique que j'aime bien quand même – « les Canaques du nord ». Ce sont là fantasmes pour ceux qui préfèrent se courber devant les Flamands qui les méprisent. Auraient-ils peur de les combattre ?

Jean DEFRAIGNE
Ministre d'Etat

P.-S.: J'ai lu, sous la plume d'un fonctionnaire dévoué à la monarchie, que celle-ci allait coûter à la Belgique 441 millions de FB, cette année, alors que la présidence de la République allait coûter 504 millions de FB. Cela fait 44,10 francs par Belge, ce qui, au fond, n'est pas beaucoup, mais 8,40 francs par Français, ce qui est beaucoup moins.

Lorsqu'on utilise des arguments ridicules, il faut quand même savoir compter!

BROUILLONS ET BROUILLARDS

Comme Voltaire l'observait déjà en son temps, Dieu est du côté des gros bataillons. La guerre d'Afghanistan le confirme pour la discrète confusion de nos politiciens trouillomanes et le désarroi des coquins qui se prenaient pour une céleste avantgarde. Leçon terrible mais salutaire pour nos immigrés que tenterait la sécession culturelle. Son effet toutefois n'aura qu'un temps si une forte politique d'assimilation, et non de coexistence dans la pluralité, n'est pas mise en œuvre avec l'énergie nécessaire... et les budgets adéquats. Car elle coûtera cher - conséquence de l'angélisme devant la porosité des frontières - et elle requerra du souffle dans l'effort, comme tout ce qui se rapporte à la cohésion sociale, dangereusement effritée en ce royaume de baronnies prédatrices et de clientélisme planifié. Le carcan monétaire du traité de Maastricht, cet étouffoir de la civilisation, devra être desserré de quelques tours d'écrou. Mais n'est-ce pas déjà le cas avec les jeux d'écriture budgétaire auxquels s'adonnent la plupart des Etats de l'Union européenne, sous l'empire des urgences qui se bousculent? Les citoyens, eux, ont déjà exprimé ce qu'ils pensent par leur recul jusqu'à la dernière minute devant l'euro. Souhaitons ardemment le succès des souverainistes l'Hexagone. Il y va du salut public et il y va de la France, donc de notre avenir.

L'alternative? Eh bien, c'est par exemple la mission à Jérusalem des roitelets-mages belgicains, leur petit poing crispé sur le sceptre - la marotte plutôt - de l'eurocratie. Grands Dieux (il y en a plusieurs dans la région, même si l'on y prétend parler du même), était-il possible d'abaisser à ce point notre Europe et ses plus brillantes nations par une diplomatie d'une telle balourdise? Ils n'apportaient ni or, ni myrrhe, ni encens et leur seul viatique était un discours de patronage qu'aucune des parties au conflit n'est disposée à entendre. Comme si leur médiocrité ne se suffisait pas à elle-même, ils traînaient dans leur suite M. Javier Solana, auquel les Serbes firent cuver naguère les pires affronts, et M. Romano Prodi dont, dirait Jean Gabin, la gueule de faux jeton est presque de la franchise. De surcroît, inconscients dans la gaffe ou la goujaterie, comme on voudra, ils se présentaient à un premier ministre, taquiné par la justice belge qu'une loi insensée, voulue par eux et leurs pareils, érige en tribunal du monde alors qu'elle ploie sous le faix du contentieux normal. Je me demande pourquoi la France et la Grande-Bretagne laissent de tels nicodèmes parler en leur

nom dans une des poudrières les plus explosives de la planète. Il est vrai qu'elles se mettent à part pour conférer sur les affaires brûlantes, comme la guerre en Asie centrale.

Le changement d'échelle lorsqu'on passe des grands chocs géostratégiques aux secousses du Système flamando-belge ne donne pas à respirer un air plus' vif. Même Leburton aurait bronché un peu devant ce qui arrive aux francophones. Mais leurs caciques, après avoir renié leur serment, prêté contre toute vraisemblance, de maintenir intact l'ordre institutionnel, après s'être infatué de ne pas céder d'un pouce à Bruxelles et dans sa périphérie, après avoir vanté l'acier trempé dont elle était faite, à les entendre, la règle du partage 60/40 des investissements publics, étendent la liquéfaction de leur résistance à tout ce qui peut fâcher le Nord. L'un proclame que les bourgmestres de la capitale (francophone à près de 90 %) doivent être bilingues - on devine où cela mène. L'autre « réfléchit » à une proposition thioise d'étendre cette obligation aux ministres fédéraux. La Flandre taille des croupières dans l'unité fiscale du royaume qui était un des dogmes de ces dames et messieurs? Elle annonce la scission du régime des soins de santé pour la prochaine législative ? Silence minéral qui, au fond, vaut mieux que le mensonge. Il n'y a plus aucun professionnel de la politique qui s'aveugle sur la fin prochaine de l'Etat belge. Mais il n'y en a pas non plus, et c'est là le drame, pour s'insurger contre le contrôle total du phasage de cette extinction par la Flandre qui racle les derniers bons plats et se sert dans les derniers coffres communs. Il y eut autrefois un unitarisme de combat qui fit bien du mal à la Wallonie. Il règne aujourd'hui un unitarisme de croque-morts dont l'horizon s'arrête à la tombe, déjà prête, d'un Etat saisi par le néant. La malfaisance est égale; seulement, le second n'a plus ni l'excuse de l'erreur, ni l'alibi de la foi.

Tout de même, soyons équitables, dans l'intérêt de la précision. Il y a, oui, encore un frémissement, oh! je ne dirais pas de fierté, mais de cette reconnaissance du ventre où la vertu trouve encore quelques rogatons en ses jours de misère. Où se donne-t-il à voir? Dans la défense de la monarchie. Les Flamands méditent, les uns de la comprimer dans un rôle de simple ornement, les autres de l'abolir. Eh bien, de la droite à la gauche, dans notre camp, on s'arme pour sa défense et n'importe si l'idée répu-

blicaine se débat aujourd'hui sérieusement sur la place publique. C'est beau, enfin un peu, parce que l'on sait la famille royale très attachée à une famille de l'opposition. C'est surtout intelligent, enfin vous me comprenez, parce que cela repose sur l'idée très juste que l'institution royale participe de la quintessence du belgicanisme qu'elle adorne, pour la joie des simplets, de dorures et de passementeries. Mânes des Defuisseaux, des Van Belle, d'Emile Jennissen, de Georges Truffaut, de Luc Javaux, des fusillés de Grâce-Berleur et de tant d'autres valeureux socialistes et libéraux qui tinrent haut le drapeau de la liberté wallonne, pardonnez-moi ce minuscule manquement à une juste sévérité : au milieu d'une vase malodorante, j'ai vu s'ouvrir, en un bref moment d'indulgence, une petite fleur de fidélité à un principe, celui-ci fût-il né d'un dévoiement de la pensée.

Et maintenant, réjouissons-nous du peu d'effet de l'opération de marketing à la guimauve qui accompagnait la naissance de notre ex-future reine. Les flonflons se sont perdus dans les mâles accents du Vlaamse Leeuw et, au delà de ses réflexes courtisans, la grande presse francophone a eu un raidissement critique dont on ne saurait trop se réjouir. On ne reverra plus la mascarade qui suivit la mort de Baudouin 1^{er} en 1993. Mesurons le progrès accompli; cela met en jambes pour la dernière étape.

Il faudra que nous reparlions de la crise des entreprises publiques, abandonnées par nos partis à la toute-puissance flamande quand ce n'était pas aux recettes meurtrières de la mondialisation (1). Contentons-nous aujourd'hui de prendre acte de l'épilogue provisoire d'une autre pièce d'ombres chinoises: la réforme fiscale. Le contribuable attendra pendant deux ans (mais allez savoir!) une partie des cadeaux promis. Notez qu'il les aurait payés autrement, par une contraction des services rendus par l'Etat notamment. Mais, ce qu'il y a lieu de retenir, c'est que les gens du Système pilotent à vue. Ils invoquent à présent la déprime économique, approfondie par les événements américains du 11 septembre. C'est de bonne guerre (sans jeu de mots!), ce n'est pas de bon compte. Leurs prévisions étaient déjà aléatoires au moment où ils alléchaient le citoyen-chaland. Depuis le début de l'année, on les savait fausses. Voilà comment se traitent, en Belgique, ce que les unitaristes appelaient naguère « les vrais problèmes » : exactement comme les autres, auxquels ils se relient par de gros câbles logiques que l'on s'évertue encore à dissimuler aux Bruxellois et aux Wallons.

Alors, je salue bien bas le député Vincent Decroly, éjecté d'Ecolo parce qu'il restait fidèle à son programme, outrageusement renié par la direction de son parti. Aucune de ses raisons ne rejoint les miennes. Je trouve seulement très beau qu'un mandataire élu prenne au sérieux la parole qu'il a donnée aux citoyens. Ce devrait être banal, c'est devenu exceptionnel. Dès lors grossit cette masse de désabusés, indétectés par les sondages, mais qui flotte comme un iceberg sur les eaux de la politique et tourne en dérision l'obligation électorale. Il est important qu'un Decroly vienne parfois rompre le désenchantement des fausses fatalités. Les militants wallons se rappellent que François Bovesse sacrifia son portefeuille à l'exigence de l'honneur. Cela aussi, c'était rare à son époque. Mais l'histoire qui oublie d'innombrables veuleries pose sur de tels hommes le regard du respect et donne à ceux qui leur succèdent en ce monde la féconde nostalgie de la grandeur.

Jacques ROGISSART

BREVE

FILIP BUITEN!

En 1968, les universitaires flamands de Louvain s'étaient déjà rendus célèbres par leur cri de guerre anti-wallon: Walen buiten! Aux mêmes causes, les mêmes effets: aujourd'hui, des membres du personnel scientifique organisent une fronde publique contre la nomination prochaine du prince héritier, Filip van België, au titre de docteur honoris causa de cette spirituelle université. Ces chercheurs ont enfin trouvé: ce ne sont pas les mérites du prince qui sont honorés mais sa filiation génétique; la «cause d'honneur» serait en réalité la «cause belge», la «cause royale», c'est-à-dire la cause perdue, la «cause toujours»... Attendons le 4 février 2002, date de remise des insignes. Nous sommes curieux d'observer les formes que va prendre cette contestation de fond: chahut? boycott? entartage? On tremble pour le prince...

⁽¹⁾ Tous, sans exception, y ont placé des administrateurs incompétents et roupilleurs.

Tous ont cru candidement à la vertu de certaines recettes néolibérales.

Et voici qu'à présent, il est question de donner 655 millions d'argent wallon à *Delta Air Transport*, compagnie privée d'expression anglaise et basée en Flandre, censée, par besoin de caisse, porter la cocarde belgeoise. On n'aurait pas entendu cela sous Guy Spitaels.

INTROUVABLE WALLONIE POLITIQUE

Simple vocable géographique au départ, c'est-à-dire au milieu du XIXe siècle, la Wallonie n'a encore jusqu'à présent qu'une faible densité historique. Passons sur le montage du passé tel que nous l'a livré un Pirenne qui, bien que centré sur la Flandre, a satisfait des classes dirigeantes en quête de cohésion « nationale ». La crise de l'Etat unitaire a certes engendré l'apparition d'historiens wallons de qualité mais qui restent hypnotisés par le régime existant. Le plus clairvoyant aura été Léopold Génicot qui, il y a trente ans, dirigea une Histoire de la Wallonie (1). Son introduction commençait par ces mots: Une région contiguë de la France, qui ne lui appartient pas mais qui partage depuis des siècles sa langue et sa civilisation, voilà le problème. Aucun ouvrage de quelque envergure ne l'a encore posé. Trois décennies plus tard, on en est resté au même point.

La cause de cette apathie? La désastreuse application du fédéralisme par une classe dirigeante éprise de conservatisme de gauche à droite. La hantise d'une époque à jamais révolue où la Belgique se déclinait en français. La volonté rageuse de perpétuer un particularisme séculaire que l'on retrouve dans toutes nos sous-régions. Un manque d'appétence pour l'ouverture sur notre grand et premier voisin qu'est la France, conjugué avec des accès de ferveur médiatique pour la monarchie que ne partagent plus guère les Flamands.

La Wallonie manque de souffle parce que tout est fait pour qu'elle baigne dans la médiocrité. On s'afflige du conformisme de nos universités qui se font un point d'honneur de ne pas s'interroger sur la validité du Système; on se console de la raréfaction - sinon de la disparition - des manuels d'histoire dans les écoles en actant la direction tricéphale de notre enseignement - du jamais vu, digne d'une mention au livre des records! On s'accommode de l'extinction de tout débat politique dans la presse quotidienne; on relève - avec ou sans acrimonie - la promotion des journalistes sportifs dans l'échelle des valeurs: ils demeurent les seuls à brandir l'étendard belge.

A l'inverse du Flamand, riche en références historiques, le Wallon éprouve de la peine à s'identifier. Depuis que l'acte de décès de la nation belge a été officiellement attesté par le remplacement de l'Etat central par l'Etat fédéral, le citoyen du Sud ne se sent plus à l'aise dans sa nouvelle vêture institutionnelle. Il recourt beaucoup moins souvent que son congénère du Nord à l'utilisation du terme « peuple ». Timidité amplement justifiée : alors que le passage au fédéralisme aurait pu lui offrir l'occasion de mettre en lumière sa personnalité, il n'en a rien été. La création des Communautés, si bénéfique pour la Flandre, a signifié pour la Wallonie, relativement à sa fragile identité, ce que l'on peut appeler un enterrement de première classe. Elle s'est fondue, dès sa naissance, dans un magma francophone dont ses dirigeants actuels ne sont pas prêts

de l'extraire. Les pesanteurs historiques jouent à plein. Une Flandre à la mémoire très sélective célébrera dans quelques mois l'anniversaire de la bataille des Eperons d'Or. Elle y voit le symbole d'une émancipation acquise au terme de longs affrontements et garantie par l'Union européenne. La Wallonie, elle, s'accroche au souvenir de 1830 qu'elle évoque presque en catimini, sans doute pour ne pas indisposer une Flandre qui domine de la tête et des épaules l'Etat « fédéral ». Lamentable!

Voilà où on en est arrivé dans une société qui se dérobe à un questionnement pourtant indispensable. Les Wallons ont existé bien avant la Wallonie et la mise en place d'un moule belge faisant la part belle à la Flandre. L'historien Henri Pirenne n'a plus la cote, mais les effets néfastes d'une vision orientée vers le Nord perdurent dans une population à laquelle l'esprit critique n'a pas été inculqué. A ses successeurs, on est fondé à reprocher un manque total d'audace, une soumission aux impératifs du régime en place, qui assure les carrières mais n'indique pas la voie à suivre.

Le passé des Wallons reste donc sous séquestre. Le voile de l'oubli le recouvrira jusqu'au jour où la Communauté française sera repensée de manière à ce qu'émergent des pans entiers de l'histoire qui révéleront l'attirance des Wallons de toute obédience pour la France, sous tous les régimes, à toutes les époques, en dépit d'un matraquage officiel qui n'a pas cessé depuis les débuts d'un royaume se réclamant des ducs de Bourgogne, adversaires déterminés de leur suzerain capétien.

Entre-temps, la Wallonie offre la curieuse particularité d'être l'unique région du continent dépourvu de toute référence nationale. La Lombardie est italienne, la Rhénanie-Westphalie allemande, la Bretagne française, l'Aragon espagnol. Personne ne s'avisera de poursuivre l'édification de l'Union européenne en dissociant les régions de leur nation respective. Sauf le ménestrel, au demeurant sympathique, de l'Europe des régions : Jean-Claude Van Cauwenberghe soi-même, Premier ministre d'une Wallonie sans nationalité. Sans doute, sa région est-elle assez forte pour s'en passer...

Que les bravaches de tous les partis ne présument tout de même pas trop de leurs capacités. Le divorce belge n'est plus une prophétie mais une réalité. Karel De Gucht, président du VLD, premier parti de Flandre, l'a dit récemment, sans détour dans les colonnes de La Libre Belgique et sans être le moins du monde rabroué par « la vieille dame »: La Flandre et la Wallonie sont devenues deux pays différents, avec une culture politique très différente. Si la classe politique wallonne voulait bien se débarrasser des oeillères que lui impose un instinct de conservation inopportun, elle aurait tôt fait de mettre à profit les possibilités offertes par la réconciliation des puissances majeures qui l'entourent. Un millénaire d'affrontements territoriaux est révolu. L'Etat belge, sorte d'Etat tampon, a per-

* * *

du sa justification. Rien de plus légitime et de plus facile aujourd'hui que de passer avec la France des accords culturels et économiques qui préfigureraient un rapprochement ultérieur. Les textes existent. Ne manque que la volonté d'aboutir!

A ces politiques - qu'ils siègent au parlement de la Communauté française où à celui de la Région - , il va falloir comprendre que la donne internationale a rarement été plus propice à un ajustement de nos positions vis-à-vis de la France. Les difficultés que connaît l'économie wallonne ne peuvent masquer l'intérêt géopolitique d'un unionisme,

quelle qu'en soit la forme, qui garantirait la stabilité de Bruxelles, métropole francophone et siège des institutions européennes.

Et s'ils continuaient à se soustraire à leurs responsabilités envers la collectivité wallonne? Il reviendrait aux électeurs, de plus en plus lassés de l'absence de perspectives pour le pays, à émettre un suffrage qui leur ouvrira l'accès à la nation française.

André PATRIS

(1) Ouvrage collectif, éd. E. Privat, Toulouse, 1973, 502 pp.

LE 3^e CONGRÈS DU RWF-RBF

Claude Henrard, vice-Président du Parti, a présidé le 3° congrès du RWF-RBF qui se déroulait à Namur le samedi 8 décembre 2001. Une occasion pour les deux cents militants et observateurs de reprendre contact avec d'autres sections et d'élire, dans la foulée, le Président et le Secrétaire général. C'est sans réelle surprise que Paul-Henry Gendebien et Baudouin Dunesme ont été reconduits dans leurs fonctions dirigeantes (avec le beau score de 94 %).

Après le mot de bienvenue de Claude Henrard, le Docteur Eric Mertens, au nom de l'arrondissement de Namur, prend la parole. Les statuts du Parti sont ensuite adoptés sans amendement. Il est vrai que cela faisait plusieurs mois que toutes les sections et le bureau exécutif étaient sur la brèche.

Marc Philippe, coordinateur de la cellule économique et sociale (1), présente, avec force et rigueur, son premier rapport d'orientations pour un programme économique en vue d'une meilleure intégration dans la République.

Jeannine Dumoulin rappelle, dans son intervention, que la place des femmes dans le monde politique est encore chichement comptée. Le Président assure qu'il veillera à valoriser plus encore le rôle des femmes au sein du Parti. Baudouin Dunesme démontre la spécificité du combat des Bruxellois et la nécessaire solidarité avec les Wallons. André Libert, pour sa part, appelle, non sans lyrisme, à unir la destinée de la Wallonie à la République

Pour clôturer un congrès ressenti par les participants comme très mobilisateur, P.-H. Gendebien analyse la situation politique en pointant du doigt toutes les promesses non tenues par Louis Michel et consorts: nouvelle culture politique, meilleure gestion de l'Etat, pacification communautaire, etc. Comme il se pourrait bien que l'on aille aux élections en 2002, il appelle enfin les militants à s'y préparer dès maintenant dans le respect des sensibilités de chacun et avant tout dans l'unité.

Les rattachistes sont déjà prêts pour les élections (De Standaard 10/12/01)

Une fois n'est pas coutume, nous avons cru nécessaire de traduire l'article de Guido Fonteyn, éminent journaliste du Standaard. Le congrès vu du Nord, en quelque sorte...

Les rattachistes se tiennent déjà prêts pour les élections de 2002. Le président P.-H. Gendebien a appelé, au congrès de samedi, les partisans d'un retour de la Wallonie à la France à déposer des listes RWF dans tous les arrondissements lors des prochaines élections législatives.

C'était le 3^e rassemblement des militants mais le premier véritable congrès de la jeune formation rattachiste qui s'est choisi Gendebien comme président. Deux cents personnes ont répondu à l'appel, parmi lesquelles Marcel Cools, présent à titre d'observateur. Il s'agit du fils d'André Cools, qui est « en bisbille » avec le Parti socialiste. Dans le public, on remarquait la vieille garde du Mouvement wallon, qui, pour des raisons culturelles et sentimentales, penche vers la France. Mais une autre partie du RWF se compose de jeunes qui, pour des raisons économiques, souhaitent se rapprocher de la France. Dans les deux cas, on retrouve un vigoureux antiflamingantisme à la base des sentiments pro-français.

Le RWF de P.-H. Gendebien semble rallier des membres comme André Lagasse, un des fondateurs et des derniers présidents du FDF bruxellois. Depuis que Gendebien veut également unir Bruxelles à la France, ses idées gagnent un certain nombre de Bruxellois francophones plus particulièrement au sein du FDF. Gendebien, qui est lui-même l'arrière-petit-fils d'un des Pères de la Révolution de 1830, disait déjà précédemment qu'il désirait poursuivre l'œuvre de son bisaïeul. Ce dernier ne voulait pas d'une indépendance de la Belgique, mais bien d'une union de la Belgique à la France.

En 1999, le RWF prit part, pour la première fois, aux élections fédérales et régionales. Ce ne fut pas un grand succès: une moyenne de 1,2 % des suffrages exprimés en Wallonie. Le parti se présenta dans les trois quarts des arrondissements wallons mais pas à Bruxelles. Aux élections provinciales et communales de 2000, il atteignit presque 5 % en Hainaut occidental, mais ce n'était également qu'un banc d'essai. Gendebien pense que son parti est maintenant assez fort pour être entendu dans le débat sur l'avenir de la Belgique, également par le biais d'élections. Dans son discours, Gendebien a descendu en flammes la politique du Premier fédéral Guy Verhofstadt: « ... D'une meilleure gestion, il n'est guère question.

⁽¹⁾ Il en existe deux autres qui 'planchent' l'une sur l'enseignement, l'autre sur la fonction publique et les services publics.

Le fameux 'plan Copernic' ne sert qu'à flamandiser l'administration. Louis Michel se rend ridicule à l'étranger et, en outre, il n'existe pour ainsi dire pas de véritable diplomatie belge. On laisse la Flandre creuser un trou fiscal et social au détriment des autres régions. « Nous ne contestons pas cette logique flamande, dit Gendebien, mais nous ne nous laisserons pas plus longtemps imposer l'agenda flamand. Nous avons

notre projet. Nous cherchons de l'espace. Nous choisissons nous-mêmes notre nation: la France ». La France officielle, quant à elle apparaît quelque peu frileuse (ndlr; ce n'est pas le sentiment des responsables du RWF-RBF!),

Joël GOFFIN

* * *

ORIENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Attentif à tout ce qui se dit ou s'écrit pour (ou contre) le rattachement de la Wallonie à la France, notre périodique se devait, évidemment de s'intéresser à la communication de M. Marc Philippe lors du récent congrès statutaire du RWF le 8 décembre dernier.

Cette communication présentait, en effet, un premier document d'orientation économique et social de ce parti. Il va de soi qu'il ne peut être question ici de reproduire, même dans ses grandes lignes, le rapport du groupe de travail « Economie »; il comporte, en effet, pas moins de onze chapitres. Qu'il nous suffise donc d'en indiquer la philosophie générale (1).

De toute évidence - le document de synthèse le dit en préambule - ce programme a pour « objectif de doter la Région wallonne des structures et des outils susceptibles de faciliter sa future intégration dans la République française » en harmonisant la politique régionale wallonne avec les régions françaises voisines (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, ...) que le conférencier connaît bien, ou bien sûr avec la France dans son ensemble. Cette préoccupation était, a priori, une évidence pour un parti tel que le RWF. Mais rappelons-nous qu'elle était déjà aussi une évidence pour les économistes consultés lors de l'élaboration du Contrat d'avenir pour la Wallonie qui, dit l'auteur de la communication, se révèle aujourd'hui de plus en plus être seulement un catalogue de bonnes intentions. La France, faut-il le rappeler, est à la fois notre premier client et notre premier fournisseur.

L'exposé de M. Philippe montre aussi (nous pourrions dire « surtout ») la nécessaire formation des compétences, non seulement au niveau technique et professionnel, mais également pour les cadres de l'administration (allusion probable à l'ENA). Ces propositions sur l'enseignement et la formation tombent à point nommé quand l'actualité récente nous apprend la situation déplorable de l'alphabétisation en Wallonie par rapport aux autres régions d'Europe. Un vent favorable nous apprend qu'un mémoire sur l'enseignement est actuellement en gestation au RWF. Gageons qu'il nous promet des surprises.

Le rapport met aussi le doigt sur un aspect que les Flamands avaient compris depuis des décennies : la nécessité d'un Office régional de Crédit. Certes, la Région wallonne connaît bien le problème. Mais, parallèlement, il ne faut pas douter que le redressement spectaculaire de la Flandre (le « miracle flamand ») a son fondement notamment dans l'utilisation judicieuse – et de longue date – de cet outil. Dans le même temps, depuis l'effondrement du secteur minier et les difficultés chroniques de la sidérurgie (voire de l'agriculture) on nous parle du redressement de la Wallonie. Pauvre Wallonie qu'on ne finit pas de redresser depuis si longtemps. Elle pencherait donc toujours?

Les économistes se plaignent souvent de la difficulté – et même de l'impossibilité – d'obtenir certains chiffres concernant l'économie wallonne. On ne peut donc qu'applaudir en entendant prôner la création d'un *Institut régional de statistiques*. Cet outil permettrait, à coup sûr de mieux orienter la stratégie géopolitique et économique de la Wallonie.

Un chapitre important de l'exposé de M. Philippe porte sur la modernisation, ou même la création, des infrastructures routières, ferroviaires ou fluviales. Un examen, même rapide, de la carte des chemins de fer belges, ainsi que l'histoire de la création des autoroutes (souvenons-nous de la saga de la liaison vers Armentières) montrent clairement la volonté délibérée d'éviter les relations transfrontalières avec la France qu'il fallait à la fois craindre ou égaler!

Il devient dès lors évident qu'il faut prévoir un renforcement des relations avec les régions limitrophes, objet du dernier chapitre. Aujourd'hui, la prospérité de Lille et de sa région est si éclatante qu'elle fait honte à la stagnation de Liège, Charleroi ou Mons. La France, dans son ensemble d'ailleurs, est étonnante de vigueur avec sa croissance positive actuelle (croissance faible mais réelle) quand les autres grandes puissances économiques (USA, Allemagne et Japon) sont en récession depuis des mois.

On ne peut que rendre hommage aux auteurs de ce rapport (fort sobre, austère même) et notamment à M. Philippe. Cet exposé mérite de plus longs développements qui en fixeraient l'argumentation. Et en même temps, tout paraît si évident. Il est également empreint d'une grande sagesse, ou plutôt d'une grande maturité, celle des vrais rattachistes qui n'ont que faire des sentiments de mépris et de haine à l'égard de la Flandre ou des Flamands. Le conférencier s'est exprimé clairement en recommandant de préserver un climat de collaboration entre nos deux régions en dehors de l'Etat belge car, quoi qu'il arrive, ces relations survivront et nous nous devons de les rendre le plus possible harmonieuses et fructueuses.

Le pragmatisme rejoint la morale.

Adrien LAURANT

⁽¹⁾ Tout en signalant au lecteur qu'il lui est loisible d'en faire la demande au RWF-RBF, Bte postale 28, à 1050 Ixelles, ou par courriel : rwf@ifrance.com.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE (1)

L'Europe et l'Afrique partagent une longue histoire commune qui les lie pour l'avenir. S'il est vrai que les Puissances européennes ne se sont souciées que très tardivement, au mieux, de l'application des Droits de l'Homme tant chez elles que dans les pays soumis - il convient de rappeler la complicité des pouvoirs locaux, partenaires intéressés des colonisateurs.

Aujourd'hui, l'Afrique connaît d'autres problèmes. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) constate que 6,3 millions d'Africains relèvent de ce statut, tandis que 10 millions sont «déplacés» à l'intérieur de leur propre pays. Les conflits récents ont engendré 1,6 millions de morts. La sida a fait pire: 11 millions de décès et 22 millions de séropositifs. L'école en est une autre victime, le sida tuant parfois plus d'enseignants que l'on en forme. Une situation aussi catastrophique se répercute directement sur le sort de la jeunesse scolarisée, qui néanmoins ne cesse de croître. Certains pensent que le martyre de l'Afrique implique d'autres urgences que l'apprentissage de la langue francaise. Et cependant, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) rend prioritaire la connaissance du français, là où il est langue officielle : il y apparaît comme le premier des droits de l'enfant, conditionnant le droit à l'éducation, à l'information, au travail, à la santé. Sinon, c'est l'analphabétisme et la misère qui l'emporteront.

Il semble utile de connaître la situation du français dans les 16 pays de l'Afrique subsaharienne francophone (2), qui se fonde sur l'étude récente réalisée par 37 ministres de l'Education nationale de pays de langue française (CONFEMEN). La tendance majoritaire confirme la très nette augmentation du nombre d'élèves et d'étudiants qui, non seulement apprennent notre langue, mais sont scolarisés en français. Le multilinguisme régional rend évidemment difficile le choix d'une langue africaine, et excessivement coûteux l'enseignement dans plusieurs langues locales, souvent non écrites. Mais il est de plus en plus évident que l'école ne pourra désormais ignorer les langues et les cultures africaines, ni davantage les grandes langues de communication internationale que sont notamment l'anglais, l'arabe ou l'espagnol. Ce plurilinguisme, prôné par l'Organisation Internationale de la Francophonie, sera la seule réponse possible - tout comme en Europe ... L'école africaine de base ne devra sans doute plus copier le cursus long de nos études, mais s'orienter vers un cycle complet court de 4 ou 6 ans, qui permettrait aux élèves de s'intégrer comme artisans, paysans, commercants ou encore ouvriers, mieux formés, plus productifs et plus autonomes. Trop de jeunes scolarisés abandonnent, en effet, leurs études avant terme, et se retrouvent sans qualification avec la conviction d'être allés à l'école pour rien. Ils grossissent les rangs désabusés d'une population misérable qui n'a pu y accéder.

Pour ces 16 pays de l'Afrique subsaharienne francophone, l'Organisation Internationale de la Francophonie a bien

conscience de la nécessité d'une telle réforme des programmes scolaires, offrant en outre à la langue française des perspectives immenses de développement, qui ne se rencontrent sur aucun autre continent. Mais il en faut les moyens!

Autre problème à résoudre : la sous-scolarisation des filles. Culturellement, l'éducation des filles porte sur leur préparation à la vie familiale de mère et d'épouse, incluant les seuls métiers traditionnellement exercés par les femmes. Sans aucun pouvoir de décision, parfois promise au mariage dès l'enfance, l'adolescente a peu de chance d'accéder à l'école et à l'alphabétisation, surtout dans les zones rurales. L'an dernier, à Paris, le Comité syndical francophone de l'Education et de la Formation - dont le siège est à Montréal et qui regroupe les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement de 25 pays francophones - a proposé l'annulation totale de la dette de tous les pays en développement. En contrepartie, les fonds ainsi libérés seraient affectés aux secteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche. Prenant le relais, le Haut Conseil de la Francophonie a proposé lors de sa XVIe session que ces sommes soient en priorité consacrées à l'éducation des filles, afin de réduire progressivement la discrimination qui les frappe.

La langue française doit résoudre d'autres questions ailleurs dans le monde : pays non francophones d'Afrique subsaharienne, pays arabes, Asie, Océanie, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, Europe... Nous y viendrons.

Il reste que le français en Afrique subsaharienne francophone demeure la langue dominante de l'éducation. Les 16 pays cités peuvent, à terme, former le plus grand nombre d'adeptes de la Francophonie, en fonction même des progrès de la scolarisation. Ces pays doivent également cesser d'être exclus du mieux-être mondial, l'école s'ouvrant enfin à tous et pesant accessoirement mais de façon déterminante sur l'avenir démographique de la Francophonie

Notre langue en partage, ce n'est pas seulement la parler, c'est aussi relever ensemble les grands défis contemporains.

Pierre BERTRAND Sénateur honoraire

A l'heure où nous achevons cet article, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie fait savoir que se tiendront à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 26 au 29 novembre 2002, les États généraux de l'enseignement du français en Afrique francophone, sous l'autorité de la fédération internationale des professeurs de français. Ceci renforce encore opportunité de nos propos.

⁽¹⁾ Source: État de la Francophonie dans le monde, données 2000

⁽²⁾ Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Bénin, Mali, Tchad, Niger, Centrafrique, Gabon, Rwanda, Cameroun, Guinée, Burundi, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa.

FLAMANDS – WALLONS : UNE DIFFERENCE CULTURELLE ESSENTIELLE : LA LANGUE

Une des raisons principales qui poussent les Flamands au séparatisme, c'est qu'en fait très peu de choses nous rassemblent! Culturellement, cette différence entre les deux grandes communautés s'exprime clairement par l'emploi de langues différentes. Mais, au fait, pourquoi parle-t-on le néerlandais en Flandre et pas le français comme en Wallonie? Pourquoi un tel clivage dans un « pays » que nos historiens unitaristes nous présentaient jusqu'il y peu comme ayant toujours virtuellement existé? Comment est-il possible que cette unité, prétendument multiséculaire, ne s'est même pas exprimée dans le choix d'une seule et même langue officielle?

Connaître cette différence culturelle essentielle entre le « Nord » et le « Sud », c'est faire un grand pas vers une meilleure compréhension de la situation actuelle de la Belgique et du pourquoi de l'inclination nationaliste flamande à s'autodéterminer.

La période romaine

Quand Jules César, cinquante ans avant le début de notre ère, conquiert le nord de la Gaule, il affronte un ensemble de tribus désignées sous le nom de Belgae. Celles-ci occupent un territoire enclavé entre le Rhin, la Seine et la mer du Nord. La Belgique actuelle n'en est qu'une toute petite partie. Ces Belgae sont des Celtes arrivés sur place au VIe siècle avant J.-C. Divisés en tribus autonomes et rivales, unies seulement par la langue et la religion druidique, ils opposeront une résistance acharnée aux Romains. La guerre durera six ans et la région correspondant au nord de la Belgique sera vidée en grande partie de ses habitants. Les Eburons et les Aduatiques seront soit massacrés, soit déportés comme esclaves.

La période romaine durera près de cinq siècles au cours desquels la vie matérielle s'améliore et les villes se développent. Dans le territoire qui coïncide avec la Belgique actuelle, la colonisation romaine ne sera pas homogène. Au sud, les terres sont riches et l'espace disponible favorise la création de vastes exploitations agricoles. Au nord, en revanche, les terres pauvres et sablonneuses sont peu propices à la création de grands domaines. De plus, dans ces régions dévastées lors de la guerre de conquête, il est difficile de réunir la main-d'œuvre nécessaire. La romanisation y sera donc plus superficielle. Au sud, dans les villes, les Romains créent des écoles où l'enseignement est dispensé en latin. Cette langue - en fait, un latin vulgaire s'imposera dans les cités tandis que les dialectes celtiques subsisteront longtemps dans les campagnes.

Les Francs

Les régions belges, se situant à l'extrême limite de l'Empire romain, recevront, les premières, le choc des invasions germaniques. Des infiltrations plus ou moins tolérées de Francs se multiplient. Beaucoup d'entre eux s'installent dans les régions du nord sous-peuplées, où la présence romaine n'a jamais été très importante. Lorsque l'Empire romain s'effondre, les Francs envahissent toute la Gaule. Les régions du sud, plus profondément romanisées, offrent une meilleure résistance à l'assimilation par les peuples germaniques qui se fondront dans les populations gallo-romaines.

La première évangélisation aura lieu au IVe siècle. Elle touchera peu les campagnes et pas du tout le nord déjà occupé par les Francs. Après la période des invasions, les rois francs se feront les héritiers du monde latin. La noblesse franque adoptera les coutumes religieuses et la langue des vaincus. L'ensemble de la Gaule subira ainsi une sorte de nouvelle romanisation, tandis que le nord de l'actuelle Belgique, largement germanisé depuis la première invasion du IIIe siècle, ne verra arriver les premiers missionnaires chrétiens qu'un siècle plus tard.

Les premières traces écrites de deux zones linguistiques distinctes datent du VIIIe siècle. A cette époque, la frontière suit une ligne partant de vingt kilomètres au sud de Boulogne, passe au nord de Lille et de Roubaix, puis se dirige, à peu près horizontalement jusqu'à la frontière allemande actuelle, ensuite elle redescend plein sud. Cette frontière correspond donc déjà, plus ou moins, à l'actuelle ligne de séparation entre le monde latin et le monde germanique.

Dans le nord de la France, la prédominance des langues germaniques sera lentement grignotée. Au XIIe siècle, on parle flamand à Boulogne-sur-Mer et, au début du XIXe, ce n'est plus qu'à Bergues, Hazebrouck et dans les campagnes entourant Dunkerque que l'on pratique encore les patois flamands. Le Pas-de-Calais n'est pas la seule région où la frontière linguistique se déplace au gré des mouvements de populations, des émigrations, des coups de force politiques, et surtout de la terrible attraction qu'exerce la langue de ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique.

Le français remplace le latin

C'est au XVIe siècle que le latin est progressivement abandonné en tant que langue de culture, ce latin qui permet aux étudiants venus du Danemark, d'Irlande, de Pologne, d'Allemagne ou des Pays-Bas, de comprendre leurs professeurs à Padoue, Ulm, Paris ou Louvain. A cette époque, les langues vulgaires ne sont pas encore un des éléments prépondérants et discriminants de la définition culturelle. Tant que le latin sera la langue de communication culturelle, aucun clivage politique n'apparaîtra entre les populations de langue différente.

Au cours du XVIIe siècle, et surtout du XVIIIe, le français a tendance à remplacer en Europe continentale le latin comme langue de culture. La force du français, ce sera d'être soutenu par un Etat centralisé et puissant, mais aussi d'avoir été codifié dans sa forme académique plus tôt que les autres langues européennes. Le français devient donc la langue de référence.

Ce qui n'est pas grave à Saint-Pétersbourg aura des conséquences historiques fondamentales dans nos régions. Car le français - ou tout du moins certaines de ses variantes dialectales - est la langue d'une large minorité des populations de la future Wallonie. En choisissant, comme langue de communication, la forme académique de celle de la partie sud du pays, les élites du Nord vont se trouver coupées de la population avec laquelle elles cohabitent, installant une forme de rapport culturel de type colonial. La langue flamande, sans finalité unificatrice, sans activité culturelle, dégénère et donne naissance à une multitude de dialectes, voire de patois. Dans les Pays-Bas du Nord, au contraire, une identité de type national se définira : une religion commune, le protestantisme; une langue commune, le néerlandais, qui s'éloigne et se distingue progressivement des patois flamands. Les anciens frères de culture et de langue deviennent étrangers et les habitants du nord de nos contrées sont obligés de coexister avec des élites qui pratiquent une langue étrangère. Les Flamands se retrouveront ainsi orphelins dans leur propre pays, tandis que les peuples latinisés adopteront consciemment la langue de leurs proches voisins, le français.

La Belgique actuelle

En 1830, sur quelque quatre millions et demi d'habitants, seuls 46.000 notables disposent du droit de vote. Qu'ils vivent en Flandre ou en Wallonie, ils s'expriment en français. La Constitution n'a pas été traduite en flamand et bien que la liberté des langues soit inscrite dans celle-ci, le français est, de fait, la seule langue utilisée en matière politique. En 1863, quand un député d'origine flamande fera sa prestation de serment en néerlandais, la digne assemblée éclatera d'un rire général devant une initiative aussi saugrenue.

Une des raisons de la non-utilisation du flamand est qu'on ne sait pas quel flamand choisir tant les patois thiois varient d'une région à l'autre. L'absence d'un parler commun, compris par les masses et en usage dans les écoles, l'administration et la magistrature engendrera très vite de profonds remous et de très vives protestations. Refusant d'employer la langue des Hollandais, les cinq gouverneurs de province concernés traduiront les lois et arrêtés en cinq patois différents. Le gouvernement lui-même fera rédiger la traduction des lois dans un flamand bourré de fautes et de contresens. Il faudra l'acharnement de Léopold Ier pour imposer une uniformisation, pour codifier suffisamment cette langue afin d'en permettre l'usage officiel et ce, à l'encontre même de la volonté des Flamands eux-mêmes. Ce n'est qu'à partir de 1864 que l'on verra s'estomper peu à peu les différences entre le flamand et le néerlandais.

A l'inverse, la France avait déjà mis en place avec Guizot (1833), un système d'éducation généralisé qui, de 1881 à 1883 avec Jules Ferry, deviendra laïque et gratuit. Cet enseignement permettra d'atténuer, par exemple dans la mémoire des petits Bretons, la culture ancestrale. Il suffira que deux générations de petits élèves passent par le moule de l'école pour effacer presque entièrement le souvenir de la langue celtique (1).

Cette situation aurait pu se reproduire en Belgique. Mais le rapport de force, défavorable aux laïques, donne la possibilité au bas clergé flamand, qui a la haute main sur les écoles primaires, de maintenir vivants les dialectes locaux et de résister à la francisation du peuple flamand. L'ignorance de la langue française constitue le meilleur obstacle à la déchristianisation, à la propagation d'idéaux révolutionnaires et aux changements sociaux. Parce que l'apprentissage de la langue française est un outil de promotion sociale, les conservateurs flamands, eux aussi, s'opposent à sa promotion dans les classes défavorisées, empêchant ainsi l'accès à la culture des élites. En effet, la langue française, tout comme le latin, le grec ou la philosophie, doit être réservée à une élite seule capable d'en maîtriser le sens et d'en faire un « sage » usage. Au XIXe siècle, la Belgique est dirigée par une bourgeoisie d'origine flamande ou wallonne, qui ne communique qu'en français, mais qui parle flamand ou wallon avec les domestiques.

En 1893, le suffrage universel plural est acquis, et les premières élections de ce type sont organisées. Les résultats marqueront la fin d'une époque. Pour la première fois, il ne s'agit pas d'un jeu subtil où candidats et électeurs sont du même et unique milieu social et pratiquent la même langue. Pour la première fois, les candidats ont dû tenir compte, s'ils veulent être élus, de l'ensemble du corps électoral. En Flandre, ils ont intérêt à parler, non plus le français, mais le flamand. Le suffrage universel, même sous sa forme plurale, a changé fondamentalement le rapport de force politique et culturel.

1893 reste la grande victoire de l'émancipation flamande. L'effort de séduction envers l'électorat populaire des Flandres, commencé pendant la campagne électorale, se poursuit au Parlement. Les députés flamands obtiennent l'introduction de lois linguistiques qui flamandisent l'administration.

Aux élections de 1912, bien que majoritaires dans les régions francophones, les progressistes se trouvent mis en minorité au niveau national. En Wallonie, face à une telle situation, perçue comme injuste et inéluctable, une frange de l'opinion crée un mouvement wallon qui propose, comme solution à cette suprématie électorale de la Flandre, la séparation administrative.

L'opposition entre les néerlandophones et les francophones se dessine sur plusieurs fronts — philosophique : catholique / agnostique ; idéologique : réactionnaire / progressiste ; de sensibilité : romantique / rationaliste ; social : corporatiste / syndicaliste ; doctrinal : intégriste / laïque. Une constante traverse ces divers courants : l'opposition néerlandophone / francophone.

Eric SMETS

(La fin de cet article paraîtra dans le prochain n°).

⁽¹⁾ Le regain actuel du breton est, bien sûr, à signaler, mais n'enlève rien à la prépondérance de l'enseignement du français.

NOTRE APPARTENANCE FRANÇAISE

Beaucoup de nos lecteurs s'en souviendront : ce titre est celui d'un chapitre de l'ouvrage du regretté Pierre Ruelle, Un certain amour de la France (1), petit par le format mais grand par l'esprit. Ce petit livre est un livre naïf, avait prévenu l'auteur dans un avant-propos. Laissons-lui la « responsabilité » de l'emploi de cet adjectif, mais remarquons que, trente cinq ans plus tard, le constat est plus que jamais d'actualité au moment où l'Etat belge se dissout dans le néant en dépit des efforts désespérés de la plus grande part des politiques wallons.

Le 15 décembre passé à Mons, Madame Ruelle nous a gentiment autorisés à reproduire des extraits de cet ouvrage malheureusement épuisé.

Wallonie-France veut ainsi honorer la mémoire d'un grand ami de la France.

linceul de pourpre et de limon ceux qui acceptèrent de mourir ici pour une certaine idée de la France

Certes, que dans cette plaine où tombait le crépuscule des milliers d'hommes se soient laissé foudroyer en criant « Vive l'Empereur », cela nous émeut encore. Mais nous ne sommes ni des demisolde, ni des bonapartistes, nous ne pratiquons pas le culte aveugle de Napoléon et nous n'avons pas la nostalgie de la grandeur militaire.

Si nous avons d'abord une pensée pieuse pour la Vieille Garde, pour ses « régiments de granit et d'acier », c'est qu'ils furent en un temps et en un lieu les ultimes remparts de la France. Mais cette France, pour nous, c'est la France de toujours, celle de Philippe-Auguste ou de Danton, de Jeanne d'Arc ou de Clemenceau, de Richelieu ou de de Gaulle; c'est celle d'hier et, quelle qu'elle soit, celle de demain. Notre fidélité n'est pas affaire de régime, elle tient à l'essence de la France, qui est la nôtre.

Je voudrais, pour ce que j'ai à dire, négliger les termes peuple et nation, dont la signification est mouvante, pour m'en tenir aux notions d'État, de citoyenneté, et d'ethnie qui sont nettes. La France, la Belgique, la Hollande sont des Etats et la carte d'identité indique si l'on est citoyen de l'un ou de l'autre. « L'ethnie, dit notre ami Charles Becquet dans son beau livre sur L'Ethnie française d'Europe, l'ethnie comprend les communautés humaines, peuples et nations, différentes par la citoyenneté, la religion, mais unies par la même psychologie résultant de la pratique de la même langue ».

Nous appartenons donc à l'ethnie française, nous, Wallons, Picards, Lorrains, Bruxellois de langue française, au même titre que les Bourguignons ou les Normands. Mais nous relevons de l'État belge, en même temps que des populations dont il ne nous appartient pas de dire si elles constituent une ethnie flamande ou si elles appartiennent à l'ethnie néerlandaise.

Pour que les droits des francophones soient enfin respectés, dans un État modifié, qui sait, peut-être jusque dans ses fondations, il faut d'abord que chaque membre de l'ethnie française de Belgique se souvienne qu'il a un devoir de garder, d'accroître et de transmettre, dans ce nord-est de la Gaule, un patrimoine sacré et qu'il accorde sa confiance seulement aux hommes décidés à défendre ce patrimoine contre tout venant. Il faut que l'ethnie française de Belgique se rappelle qu'elle est une partie d'une plus grande ethnie française. Menacée d'être englobée, digérée par une Grande-Néerlande, comment son esprit de symétrie ne lui suggérerait-il pas celui d'une Grande-France! Il faut aussi que nous prenions conscience de notre force, la force invincible des défenseurs de la liberté. Et cette force, il faut que nous la montrions, non point dans des affrontements violents, à moins qu'on ne nous y contraigne, mais par des initiatives répétées qui obligent chacun à prendre position.

Wallons, Picards, Lorrains, Bruxellois, l'heure n'est plus à la somnolence gémissante au bord des sentiers battus. Sinon, les bévues et les méfaits de l'impérialisme flamand ne profiteront au mieux qu'aux pachas dont la seule politique est le statu quo. Il faut agir, aller de l'avant. L'esprit qui nous anime vient de plus loin que les confins de cette étendue qui fut la « morne plaine », ce n'est pas celui de Waterloo, c'est celui de Valmy et de Jemappes, non pas celui de la défaite glorieuse, mais de la victoire, de l'espérance et de la liberté.

(extrait d'un discours prononcé à Waterloo le 19 juin 1966, au 39^e Pèlerinage à l'Aigle blessé - cf Wallonie Libre, 15 septembre 1966).

⁽¹⁾ Paris, ed. Berger-Levrault, 1988, 123 pp.

SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE: VOUS AVEZ DIT CLARTÉ?

Commençons par une évidence. Depuis que je sais lire, je ne manque pas, pour prendre connaissance d'un texte, de l'aborder par le début, c'est-à-dire par le haut. Après quoi, ligne après ligne, je poursuis ma lecture, en descendant, jusqu'à la fin du document. Quelle platitude! me direzvous. A-t-on jamais vu quelqu'un lire un texte à rebrousse-poil? Pas si vite, vous répondrai-je. Les évidences ne sont pas partout si ... évidentes. Sur la route, par exemple: avez-vous déjà lu - j'ai bien dit lu - un banal panneau indicateur de direction planté sur l'accotement ou accroché à un portique? L'avis qu'il vous communique, vous en conviendrez, est lui aussi un texte - même s'il est court.

Aussi, pour ne pas dérouter l'usager, formé depuis l'enfance à lire de gauche à droite et de haut en bas, la signalétique routière se doit-elle d'adopter le même schéma. On s'attend, logiquement, à ce qu'elle déroule elle aussi ses messages du haut vers le bas. C'est ce qu'ont bien compris la plupart de nos voisins, parmi lesquels la France, les Pays-Bas et même le petit grand-duché de Luxembourg. Sur les panneaux indicateurs de direction de ces pays, vous trouverez d'abord (c'est-à-dire en haut) le nom de la localité la plus proche, puis (juste en dessous) celui de la suivante, et enfin (plus bas encore) celui de la plus éloignée. Chemin faisant, vous verrez la première localité annoncée, dès que vous l'aurez dépassée, s'effacer de la signalétique au profit de la deuxième, puis la troisième remplacer la deuxième, et ainsi de suite au fur et à mesure de votre progression.

Tout cela est bien beau. Mais ce serait oublier un peu vite que nous sommes en Belgique, pays marqué lourdement par l'emprise belgo-flamande. On y observe et on y déplore que la Wallonie, éprise de clarté, nourrie de culture française, se voit, dans bien des domaines, imposer une logique qui n'est pas la sienne. La signalétique routière vous allez le constater - en est un bel exemple.

Circulant sur l'autoroute E 42 entre Namur et Mons, je devais la quitter à la sortie n° 18 et emprunter la route nationale n° 59 pour me rendre à Chapelle-lez-Herlaimont, sympathique bourgade du pays de Charleroi. A la sortie n° 18, le panneau indicateur mentionnait le nom de trois communes, à savoir, de haut en bas: Thuin, Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont.

Confronté à ces indications, j'aurais pu croire, dans ma naïve logique cartésienne, que j'allais d'abord traverser Thuin, puis Anderlues avant d'atteindre finalement Chapelle-lez-Herlaimont. Il n'en fut rien. Une fois de plus, j'ai dû me rendre à l'évidence en entrant dans Chapelle-lez-Herlaimont, première localité à se présenter sur ma route : effrontément, ce panneau m'avait menti. Y figurait en premier lieu le nom de la localité la plus éloignée, Thuinoù je ne comptais pas aller. Apparaissait en dessous le nom de la deuxième localité, Anderlues - qui n'était pas

non plus mon objectif final ni de transit. Et se présentait en dernier lieu seulement la localité la plus proche, Chapelle-lez-Herlaimont - ma destination.

J'en tirai donc la conclusion cent fois répétée que, pour trouver son chemin en Belgique en suivant la signalétique routière, il s'imposait de lire le message... à l'envers! Situation déconcertante et de surcroît dangereuse car elle est source d'hésitation. Que dire alors de l'embarras qu'éprouverait un étranger, surtout s'il est dépourvu de carte routière pour l'aider à s'orienter? Quelle serait sa réaction à l'entrée de la première localité qui vient de lui être annoncée comme étant la troisième? Ai-je traversé deux localités sans m'en apercevoir? Où suis-je exactement? Et dans quel sens suis-je en train de rouler? Mettez-vous à sa place, lui qui est peut-être Danois ou Portugais: vous n'aurez aucun mal à imaginer ce qu'il pense du « cerveau » qui a présidé à une telle machination...

Certes, une indication de distance kilométrique complète parfois cette signalétique inversée, permettant ainsi de rétablir l'ordre dans lequel les localités vont se succéder. Mais cette précision n'est pas toujours fournie, et le problème, alors, reste entier. En outre, le raisonnement rectificateur est renvoyé à l'usager qui se voit par là obligé de remédier lui-même aux inconséquences de l'autorité.

Précisons que la disposition trompeuse des noms sur le panneau indicateur de la sortie n° 18 de l'E 42 n'est pas une exception ni une erreur. Il s'agit tout bonnement de la règle observée dans l'ensemble du réseau routier belge : en premier lieu, l'annonce d'une localité éloignée (pourquoi celle-là plutôt qu'une autre?), et, à partir de là - ne riez pas! - en arrière toute jusqu'à la localité la plus proche. Comprenne qui pourra... Notons que le bon vieil ordre chronologique (tiens, on s'en souvient!) s'applique en revanche fort justement dans d'autres cas, par exemple pour annoncer les sorties successives des échangeurs. Que de contradictions! Quel brouillard pour l'usager!

Mais le clou, le voici. Comme moi, vous aurez sûrement l'occasion de découvrir de-ci de-la des panneaux directionnels méritant le premier prix de confusion. On y trouve, selon la fantaisie des services locaux, deux logiques différentes sur le même panneau. A savoir : l'ordre chronologique pour les localités situées sur la route de bifurcation, mais l'ordre inverse sur l'itinéraire principal... Vous avez dit clarté?

Avouez que procéder d'une manière aussi tortueuse pour renseigner l'usager circulant sur les routes belges n'est pas à l'honneur d'un Etat qui se dit développé... Mais - chose grave - cette signalétique boiteuse que nous avons héritée de l'Etat belge anciennement unitaire n'a pas jusqu'ici choqué les autorités de la Région Wallonne. Responsable actuel du réseau routier de Wallonie, le ministère de

l'Equipement et des Transports (MET) n'a pas encore jugé utile de corriger cette anomalie. Le MET approuve-rait-il la logique « illogique » lui venant de l'Etat belge ? S'y accrocherait-il par conformisme envers les pratiques anciennes ? A moins qu'il ne désire se distinguer (en mieux ?) de nos voisins européens ? On attend les explications.

En conclusion, me fondant sur les constatations énoncées ci-dessus auxquelles j'ajouterai les réflexions formulées par mes amis étrangers qui ont « expérimenté », avec un certain étonnement, la curieuse signalétique belge, je suggérerai aux fonctionnaires responsables du MET de reconsidérer la question dans l'optique de l'usager. A défaut d'entamer spontanément cette remise en question,

il ne serait pas inutile qu'ils prennent contact, dans un esprit d'ouverture, avec leurs collègues étrangers et notamment français de l'Equipement. En se souvenant que si, bien sûr, la France ne peut se parer de toutes les qualités, en matière de clarté, elle sait de quoi elle parle.

OCULUS

NB: L'Allemagne a adopté, pour ses panneaux indicateurs de direction, un schéma proche de celui qui est appliqué actuellement en Belgique. Cependant, les distances kilométriques sont quasi toujours indiquées, ce qui permet de se situer d'un coup d'œil.

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

Notre revue est lue en France. Aussi n'est-il pas inutile de familiariser nos lecteurs français avec les mots, les tournures qu'ils sont susceptibles d'entendre en Belgique lorsque leurs affaires, leurs études ou leurs loisirs les y amènent. En Wallonie ou à Bruxelles, tendez une oreille attentive, amis français: chacune des 5 phrases suivantes contient un mot énigmatique qui suffit à en rendre le sens bien mystérieux... Des trois solutions proposées, quelle est la bonne? (réponses p. 23)

- 1. Depuis l'enfance, j'aime bien les petites soquettes.
- A. courte sieste
- B. chaussette montant jusqu'à la cheville
- C. friandise à sucer
- 2. Ensuite, vous ajouterez une noquette de beurre.
- A. noisette
- B. pointe de couteau
- C. cuillerée à soupe
- 3. Doucement, tu vas arracher la tirette!
- A. poignée d'un tiroir
- B. gland d'une tenture
- C. fermeture à glissière

- 4. Que voulez-vous que je fasse de cette riquette?
- A. vieux cheval malade
- B. ferraille mise au rebut
- C. femme de ménage paresseuse
- 5. Je garde le gamin à la maison pendant quelques jours : il a attrapé les poquettes.
- A. grippe
- B. varicelle
- C. angine

Et en cadeau la super énigme :

- 6. En approchant de la cassette, je me suis aperçu qu'elle dégageait une drôle d'odeur.
- A. partie intérieure d'un pupitre d'écolier
- B. fromage blanc de la région de Namur
- C. armoire suspendue au mur d'une chambre de caserne

BREVE

Le Chat « rattachiste »!

Epinglées dans une interview, une question de Télé Star (12/01) et la réponse de Philippe Geluck, le célèbre papa du Chat:

Question: Dans votre atelier, il y a les portraits de la famille royale belge. Vous êtes royaliste? Réponse: Non, en fait, c'est plutôt un clin d'æil. Je ne suis pas du tout attaché à la famille royale. Je suis plutôt « rattachiste » à la France. Ça ne me gênerait pas du tout que la Wallonie devienne une région française.

Miaaw!

UNE ENQUETE QUI VA FAIRE DU BRUIT

Mardi 4 décembre 2001. L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) rend publics les résultats d'une vaste enquête portant sur les compétences en lecture, mathématique et sciences des élèves âgés de 15 à 16 ans (âge de la fin de l'obligation scolaire dans de nombreux pays). Menée au cours du printemps 2000 dans 32 pays reconnus comme étant les plus développés de la planète, touchant environ 250.000 élèves — où qu'ils en soient dans leur parcours scolaire —, cette enquête dénommée PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) a pour objet d'évaluer dans quelle mesure les élèves arrivant au terme de l'enseignement obligatoire possèdent les connaissances et les qualifications requises pour jouer pleinement leur rôle dans la société.

Aux dires de l'OCDE, le fruit de cette enquête est une série de données, comparables à l'échelle internationale, permettant d'offrir aux décideurs publics un outil de comparaison unique en son genre sur lequel fonder leurs choix d'orientation futurs.

Mercredi 5 décembre. La presse publie les résultats de cette enquête. Telles les tours du World Trade Center le 11 septembre dernier, les certitudes en béton armé des décideurs politiques belges francophones et de nombreuses couches assoupies de cette même population s'effondrent : les élèves francophones wallons et bruxellois de la tranche d'âge sondée dans cette enquête se placent, en lecture, en mathématique et en sciences, dans le peloton de queue des Etats participants...

A cette nouvelle, brutale, humiliante, mais reflétant assez exactement la situation dégradée de l'enseignement dans la cacophonique Communauté française de Belgique, un onde de choc envahit les cabinets ministériels, sidère les innombrables pouvoirs organisateurs officiels et libres. Dans le corps enseignant, à vrai dire, la nouvelle n'étonne pas grand monde : les mandats trop souvent éphémères des ministres chargés de l'enseignement, l'éclatement de leurs attributions (chacun y allant de son petit ou de son grand décret), l'alternance des réformes qui se bousculent, se chevauchent les unes les autres sans suivi et sans analyse des résultats, bref l'instabilité politique et pédagogique ainsi que l'absence d'évaluation externe et neutre des acquis ne peuvent conduire qu'à la débâcle.

Par manque de place dans le présent numéro, déjà quasiment bouclé lors de la publication de ces résultats, et par souci de nuancer nos commentaires, nous reportons la communication et l'examen des classements des pays au numéro de mars-avril 2002. Signalons quand même que la France, dans les trois domaines testés, se voit honorée d'une place enviable dans la tranche supérieure des pays participants... A méditer!

Pierre MÉLOT



PETITE CHRONIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE TERME PROPRE EST TOUJOURS LE MEILLEUR

Réunies à Verviers, trois générations s'apprêtent à fêter les 80 ans de la grand-maman.

Le père : Où reste encore Aurélie ? Je lui avais pourtant recommandé d'être à temps pour l'apéritif.

La mère: Il n'est encore que 7 heures, Alain. Son train a peut-être eu du retard.

Le père: Du retard, son train? Je n'en crois rien. Du reste, la reverrons-nous aujourd'hui? Tu sais bien qu'à Liège, les fêtes estudiantines de Saint-Nicolas, on sait quand ça commence, mais... une chope par-ci, une chope par-là!

Le fils: Allons, Papa, sois pas vieux jeu! T'as la mémoire courte.

La porte d'entrée claque. En longue blouse blanche barbouillée, Aurélie apparaît, les cheveux en désordre, les joues rouges et les yeux brillants. La mère court à sa rencontre.

La mère : Va vite te changer ! Que ton père ne te voie pas dans cet état...

Cinq minutes plus tard, au salon,

Le père: Ah, te voilà! On n'attendait plus que toi. Alors, ce cortège de Saint-Nicolas, c'était comment, cette année?

Aurélie: Pas mal, pittoresque, même. T'aurais dû entendre Saint Nicolas - un colosse de Bastogne - faire la morale aux bleus dans la trémie d'Avroy. Sa voix résonnait dans la trémie. Brrr, on en tremblait...

Le fils: Dis donc, la trémie d'Avroy, c'est pas ce tunnel où les étudiants se sont fait tabasser par les gendarmes il y a quelques années?

Aurélie: Si, en novembre 1995, paraît-il. Et depuis lors, l'endroit est devenu un lieu de pèlerinage pour les étudiants. On s'y arrête, on y chante, on y danse. C'est fou ce que c'est gai!

L'oncle Max (d'Uccle): Alors, vous aussi à Verviers, vous parlez de « trémie »? On dirait que les fautes d'origine liégeoise, c'est contagieux.

La grand-mère: Une faute? Ma petite-fille a fait une faute? Que veux-tu dire, Max?

L'oncle Max: Bien sûr, une faute! C'est « tunnel » qu'il faut dire. Parlons français, tout de même! Pas wallon, si on veut que tout le monde se comprenne.

La tante Jeanine (de Vielsalm): Ecoute, Max, je ne vois pas ce que tu reproches au mot « trémie ». C'est un mot bien français, qui n'a rien de wallon. En plus, ce n'est pas la même chose que ton tunnel.

L'oncle Max: Comment, « mon » tunnel? C'est pas seulement le mien, tu sais. A Bruxelies, qui en compte quand même quelques-uns, tout le monde dit « tunnel ». Et personne n'emploie « trémie ». Bon, admettons une fois que ce soit pas un mot wallon, mais ça vous a quand même un petit air, disons, régional.

La tante Jeanine: Tu veux dire provincial, n'est-ce pas? Allez, dis-le! Mais tu te fourres le doigt dans l'œil, mon cher beau-frère. Je vais te donner un exemple tout ce qu'il y a de plus franco-français: la prochaine fois que tu passes par Lyon, ouvre bien les yeux en sortant du tunnel sous Fourvière - celui-là, d'accord, c'en est un de tunnel.

L'oncle Max: Ça tombe bien, je descends dans le Midi la semaine prochaine.

La tante Jeanine: A cet endroit, tu verras, l'autoroute replonge dans le noir, sous la gare routière de Perrache. Et que voit-on, apposée sur la paroi? La pancarte TREMIE, suivie de son numéro d'ordre. Et tu sais combien il y a de pancartes TREMIE à cet endroit? Il y en a 6, cher beaufrère! Car il y a 6 voies parallèles qui passent sous la gare.

L'oncle Max: Ah ben là, tu m'en bouches un coin. J'avais jamais remarqué ces pancartes. Ce serait donc un mot lyonnais, emprunté par les Liégeois et entré dans leur dialecte?

La tante Jeanine: Décidément, tu n'y es pas, Max. Je viens de te dire que c'est un mot français.

Le grand-père: Ecoute Max, Jeanine a raison. Tu sais que j'ai construit des routes et des ponts toute ma vie, hein, dans tous les coins d'Europe. Eh bien, je vais te dire ce que c'est qu'une trémie, en terme de travaux publics.

L'oncle Max: Allez, je t'écoute, Papy. T'es une référence, toi.

Le grand-père: Une trémie, c'est une tranchée d'accès à un passage souterrain ou à un tunnel. Ce n'est pas le tunnel lui-même. Parfois, sous un pont, le passage souterrain est tellement court qu'il n'y a même pas de tunnel: à peine descendu, on remonte déjà. C'est le cas de la plupart des trémies de Liège, tu vois.

L'oncle Max: Voilà ce qui s'appelle parler clairement! Mais comment aurais-tu voulu que je le sache, moi, si on ne me l'a jamais dit?

Le grand-père: Mais Max, tu sais lire, je crois. Le renseignement se trouve dans tous les dictionnaires techniques de la construction, et même dans le Grand Larousse ou le Grand Robert,

L'oncle Max : Mouais...

Le grand-père: Tu as l'air dubitatif. As-tu déjà pensé qu'à Bruxelles les tunnels sont très longs? Donc, dans l'esprit des Bruxellois, le tunnel prend le pas sur la trémie. La trémie, ou plutôt les trémies, car il y en a une à chaque bout, on les remarque à peine. Tandis qu'à Liège, où les tunnels sont assez rares et plus courts, c'est la trémie qui a le plus d'importance aux yeux des gens, tu vois? Alors, les conditions étant différentes, il n'est pas étonnant qu'on emploie, ici ou là, un mot plutôt qu'un autre.

L'oncle Max: Eh bien, je n'aurai pas perdu ma soirée. Avec toi, on apprend toujours quelque chose, Papy!

Pierre MÉLOT

DES GOUTS ET DES COULEURS...

MOYEN AGE, RENAISSANCE, TRADITIONS

Trop peu de mélomanes ont eu l'opportunité d'entendre le TRIO VIRGA.

Cet ensemble, qui désormais fait partie de la scène musicale wallonne, accorde à chacun de ceux qui l'écoutent un bonheur à nul autre pareil.

Le trio comprend une soprano à la voix légère et riche, d'une virtuosité acquise au conservatoire de Liège et à celui de Maastricht. Cette jeune femme, Muriel Bruno, peut aborder tous les styles: opéra, oratorio, mélodie, mais a préféré momentanément les subtilités de la musique du XIIe siècle, des univers celtiques, des chants arabo-andalous, ceux des croisades et ceux, traditionnels, de l'Ukraine et de la Bulgarie. Elle cumule, en plus de ses prix de chant, le piano, la danse orientale et la harpe celtique. Michel Bruno, son époux,

pourrait être défini comme l'artiste complet : dessinateur, graveur, compositeur, hautboïste, claveciniste, chef d'orchestre...



Thierry Hercod, Breton d'origine, présère les musiques traditionnelles pour lesquelles il joue de la vielle à roue, de la bandoura ukrainienne, du

gu-cheng chinois, des flûtes andines et des percussions orientales.

Ces trois musiciens, réunis en ce Trio Virga, méritent d'être connus et reconnus internationalement. Ils ont déjà donné de nombreux concerts à Liège, à Bruxelles et en Bretagne. Ce sont des trouvères, des conteurs, des musiciens profondément épris de ce qu'ils chantent et jouent. Il existe désormais, en CD, un de leurs enregistrements (1).

Ce trio est une harmonie humaine et musicale, qui ne peut laisser indifférent, et devrait, à travers les générations, offrir un émerveillement fait de découvertes et de spiritualité.

Geneviève DAVOISE

(1) TRIO VIRGA, A la una, Chamber CH CD 210 Contact: Natya-Sastra asbl, 02 534 44 03

TEMOIGNAGE

PARDONNONS-NOUS NOS OFFENSES...

S'il est vrai que la politique peut être le théâtre des engagements les plus sincères et les plus désintéressés, elle n'en reste pas moins un art du possible. Le choc entre les idéaux abstraits et les faiblesses humaines peut parfois nouer dans le cœur des plus généreux un indélaçable noeud d'angoisses et de frustrations. Ce combat intime est le plus cruel dans les âmes pures et lovées sur la perfection : l'esprit toujours envolé se cogne inéluctablement contre les vitres du monde derrière lesquelles, par un curieux renversement de perspective, « les autres » semblent vivre dans un enfermement malheureux et coupable. Dans le clan des « purs », l'alternative est simple : l'idéal doit vaincre la peur de se « faire chair » ou il doit mourir. Si le zélateur ne vainc pas ce défi, on peut lui prédire cette bifurcation du destin : soit il retournera au troupeau et se laissera pousser sur son dos arrondi la laine emmêlée d'une soigneuse bouderie, soit il se réfugiera avec ses coreligionnaires dans le donjon des cathares et l'enfermement sectaire.

Ce préambule théorique me semblait nécessaire pour mieux encadrer et comprendre l'évolution de nos amis réunionistes du parti FRANCE. J'ai été moi-même assez engagé dans sa création pour me permettre d'utiliser ici la première personne du singulier. Quand la « bande des quatre » (dont j'étais) s'est décidée, un jour de novembre

1994, à tenter contre vents et marées l'aventure électorale, il lui fallut bien du courage pour essuyer les affronts, les silences et les campagnes de dénigrement. « Quoi ? De simples troupiers qui s'érigent en capitaines ? - Oui, mon général, et je vous emmerde. » C'était le temps des fringants débuts, la rédaction du programme, le rassemblement des audacieux, les tournées pastorales à travers la Wallonie, et enfin la sortie des tranchées aux élections de 1995 et de 1999. Nos compagnons des mouvements rattachistes - ceux qui depuis 1830 travaillent au corps les partis traditionnels - ne nous ont pas ménagés; ils croyaient bien faire, nous aussi. Nous avions simplement quelques années d'avance. Cinq exactement. En effet, à la sortie du siècle, naissait le Rassemblement Wallonie-France, parti «concurrent» et reproche vivant de ce que nous n'avions pas encore pu réaliser : le rassemblement des Wallons autour de l'idée simple que leur région ne peut concevoir son avenir sans la France. Querelles de prépositions, épluchages de virgules, tracasseries lexicales. Incompréhension mutuelle. Nous nous muâmes en exégètes et en censeurs. Nous avions été les premiers, n'étions-nous pas les plus purs? N'avions-nous pas pour mission sacrée la défense du dogme, la proclamation du catéchisme réunioniste, la protection du sacrement français?

Le 22 septembre 2001, au directoire du parti FRANCE, mes certitudes s'écroulèrent pour de bon après que j'eus posé cette question simple mais essentielle: acceptez-vous de conclure une alliance électorale avec le RWF aux prochaines élections? Argumentation, tour de table, débat. Résultat du vote: 8 non, 1 oui. J'étais seul. Pour moi, le sort en était jeté: je ne pouvais cautionner plus longtemps une évolution idéologique qui, comme je le craignais depuis un certain temps, prenaît le chemin d'une dérive groupusculaire et sectaire. J'ai donc renoncé sur-le-champ à toutes mes fonctions.

Restait le plus important (sans doute, je le confesse, aurais-je dû commencer par là): me renseigner sur les intentions véritables du concurrent, ce parti au nom de centrale électrique allemande, ce RWF, cet empêcheur de rattacher droit. J'ai donc lu, questionné, écouté. Cette brève enquête m'apprit que le RWF était disposé à l'ouverture et à la collaboration avec toutes les allégeances de la mouvance réunioniste. Résumons : côté FRANCE, crispation idéologique, méfiance, fermeture ; côté RWF, pragmatisme, confiance, ouverture. Je me suis ainsi rendu compte - mea culpa - que les hommes peuvent évoluer, que les préventions et les préjugés dont j'étais encombré étaient largement infondés, et surtout qu'il est possible. dans ces conditions, de travailler ensemble pour faire progresser notre idéal commun, chacun à sa manière, chacun à la mesure de son talent, chacun selon ses disponibilités, son histoire personnelle et sa bonne volonté. Le congrès du RWF, le 8 décembre 2001, acheva de me convaincre.

Un choix s'impose donc. Pour me faire pardonner mon audace et circonvenir par avance les accusations d'affadissement, je présente aux militants du parti FRANCE mes lettres de créance: cofondateur du parti FRANCE et rédacteur de son programme politique (ainsi que d'une large partie de son argumentaire), ancien coprésident de fait de ce même parti, secoueur de cocotier, polémiste par nature et doctrinaire averti, je me sens autorisé à ne recevoir de personne des leçons de rattachisme et à certifier par conséquent le caractère fondamentalement réunioniste du Rassemblement Wallonie-France.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire le manifeste et l'argumentaire du RWF-RBF. J'en cite quelques extraits: le but du RWF est de préparer l'avenir de la Wallonie par son union avec la France; le chemin à suivre est celui d'une future union de la Wallonie avec la France, sous une forme à négocier (le programme de FRANCE ne dit rien d'autre); en rejoignant la France, la Wallonie sera plus forte...; le RWF assume l'héritage des mouvements et partis issus du Mouvement wallon qui l'ont précédé dans l'action wallonne (...), mais il veut aussi et surtout prolonger et projeter ce passé dans l'avenir; l'Europe sera mieux équilibrée si la France comptait 4,2 millions d'habitants en plus; avec la Wallonie et Bruxelles, la population de l'Hexagone augmentera de 7 %; etc. Peut-on être plus clair?

Je ne puis donc admettre qu'en vertu d'une certaine limite d'âge, d'une antériorité dans le combat ou d'un positionnement sur le sommet des collines de l'intime conviction, certains s'autorisent - sans autre examen - à délivrer des brevets d'authenticité rattachiste comme on décrète à Bruxelles la qualité d'un chocolat à la mesure de sa teneur en beurre de cacao. Oui, il y a des rattachistes 100 % d'huile essentielle première pression à froid, il en est aussi à 90 % et aux trois quarts bien tassés; certes, tout le monde n'est pas tombé dedans quand il était petit; il y a aussi du métissage politique, des soupçons d' « impureté » intellectuelle et certains promènent comme des décorations les cicatrices de leurs combats sur tous les fronts de Wallonie; sans compter l'apport futur des sentimentaux de l'histoire, des dépités du fédéralisme, des anciens Belges privés d'une patrie à aimer, des socialistes en quête de république, des centristes qui tendent les lèvres vers le sein maternel d'un véritable Etat, de quelques cryptoanarchistes abatteurs de calottes et même de dévots à la fille aînée de l'Eglise... Pourquoi s'en étonner? Un rassemblement tel que le nôtre n'est-il pas aussi le lieu d'accueil des boiteux, des éclopés, des borgnes, des malheureux et des laissés-pour-compte de l'histoire de Belgique? Les accueillir, c'est accueillir le peuple et la légitimité démocratique, son seul trésor.

Le destin du sel est de quitter la salière pour donner le goût aux aliments. Je demande donc aux militants du parti FRANCE de bien vouloir accorder leur crédit à mon humble témoignage et de quitter la tour de garde où ils se sont laissé enfermer. Je les invite à rejoindre la seule formation politique structurée qui, malgré les imperfections et les tâtonnements qui marquent toutes les oeuvres humaines, présente les meilleures garanties pour assurer un succès électoral à notre idéal commun. Chacun y trouvera sa place et il y aura du travail pour tous. Qu'il soit reconnu à la liste FRANCE le mérite historique d'avoir donné au réunionisme un minimum de corpus doctrinal et une première légitimité électorale, d'avoir offert les poitrines nues de ses troupiers aux flèches des railleurs, d'avoir été l'étincelle qui relie la mèche à la poudre. Aujourd'hui, le temps est venu d'unir nos forces pour fertiliser le champ électoral, car la moisson est abondante et les ouvriers trop peu nombreux.

Levons les anathèmes. Muselons nos égoïsmes. Canalisons nos ambitions. Pardonnons-nous nos offenses. Acceptons de mourir à nous-mêmes pour la progression du bien commun. Car, comme dit l'Ecriture, si le grain de blé tombé en terre ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits...

Pierre-René MÉLON

OPINION

METTRE L'ACTION AU SERVICE DE LA PENSEE :

Jean-Pierre Chevènement, candidat à la présidence de la République

Le 4 septembre 2001, Jean-Pierre Chevènement annonçait officiellement sa candidature à la présidence de la République. Quelques jours plus tard, il fixait ses grandes orientations dans son discours de Vincennes. Sa candidature n'est pas une réelle surprise. En effet, depuis sa démission du poste de Ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, on savait l'homme en mal de la République et en rupture avec la politique poursuivie tant au sein de la Droite que de la Gauche plurielle.

C'est avec constance que M. Chevènement dénonce les dérives qui mènent progressivement la France à renoncer aux valeurs républicaines qui sous-tendent la cohésion sociale de la Nation. A l'extérieur, les conséquences d'une telle attitude se traduisent par un effacement de la France, que ce soit face à la tyrannie aveugle des marchés financiers ou face à une Europe dont la représentativité se fait de plus en plus floue.

C'est l'occasion pour Jean-Pierre Chevènement de rappeler cette vérité première qu'en république, toute souveraineté émane du peuple et non d'un quelconque aréopage à la légitimité mal définie voire autoproclamée. Il épingle au passage le danger que recèle le discours bien-pensant de la primauté de la "société civile" sur la société politique officielle. Ce discours permet, en effet, toutes les dérives et cache mal l'émergence de nouvelles féodalités basées sur l'intérêt individuel et non sur l'intérêt général.

Quelle est l'ambition de M. Chevènement pour la France ?

Rétablir le sens de l'intérêt général et du bien public au travers d'une revitalisation des principes de la République, entre autres par le rétablissement de l'autorité et de l'égalité de la loi pour tous et par l'exercice d'une citoyenneté équilibrée entre droits et devoirs.

Le rôle de l'Ecole prend ici tout son sens - et c'est dans l'esprit de Jules Ferry que Jean-Pierre Chevènement entend redéfinir ses missions - car elle est à la fois creuset et ciment de l'unité nationale...unité du savoir et des valeurs qu'elle est chargée de transmettre...garantie de justice sociale qu'il faut préserver. Et, à l'instar de l'obtention du certificat d'études sous la IIIe République, M. Chevènement de faire en sorte que, par l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que par l'instruction civique, l'Ecole redevienne vecteur de la lutte contre les inégalités sociales et facteur d'intégration sociale.

Dans le même esprit de réhabilitation républicaine, Jean-Pierre Chevènement entend reconsidérer le travail comme valeur essentielle et assurer l'égalité professionnelle des femmes dans la société au travers d'une politique familiale mieux adaptée aux exigences du temps. Le principe d'intérêt général ne saurait être mis en œuvre sans une action cohérente et suivie de la puissance publique. Jean-Pierre Chevènement propose, dès lors, de restaurer l'autorité de l'Etat notamment dans la question préoccupante de la sécurité mais également en modernisant les services publics.

A l'extérieur enfin, la France doit recouvrer son rôle traditionnel qui est celui d'un pays écouté sur la scène internationale, car porteuse d'une conception de la nation fondée non pas sur l'origine, mais sur la volonté d'appartenance à une communauté politique.

Les détracteurs de M. Chevènement se gaussent de son programme en croyant y déceler des traces de nostalgie au service de valeurs désuètes. Ils oublient que la République est perpétuellement en devenir, toujours à renouveler afin de maintenir l'exigence des principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est en cela que la République reste un modèle dont la modernité et l'actualité ne peuvent être contestées. En fait, ces réactions masquent mal la peur des adversaires de M. Chevènement, ne pouvant mesurer l'impact électoral, auprès des Français, de son message et des vérités qu'il véhicule.

Car quelles que soient les chances de Jean-Pierre Chevènement d'emporter l'élection présidentielle, il a déjà réussi ce qu'aucun autre candidat ne parviendra à faire : transcender le traditionnel clivage Gauche/Droite en ralliant autour de sa personne un pôle républicain qui accueille des sensibilités philosophiques de tous horizons. Comme si, par instinct, les Français sentaient le souffle d'une possible disparition de la France et des valeurs communes qu'elle permet de partager depuis des siècles. En cela, Jean-Pierre Chevènement s'inscrit bien dans la logique des personnalités dont il réclame l'héritage : Charles de Gaulle, Pierre Mendès-France ou encore le grand Jean Jaurès.

En proie aux doutes face à l'inertie d'une classe politique consensuelle incapable de définir un projet politique d'avenir pour la Wallonie dans une Belgique qui se délite, les Wallons ne peuvent qu'être concernés par cet authentique combat républicain.

Bon vent, Monsieur Chevènement!

Marc PHILIPPE Décembre 2001



ALLONS WALLONS RÉVEILLEZ-VOUS

Tout va mal, pis que mal. Où va notre chère Wallonie? Comment est-ce possible que les Wallons ne réagissent pas massivement aux nombreuses humiliations flamandes qu'ils subissent quotidiennement? Ne ressentent-ils rien qui les mortifie au plus profond de leur être? Ou bien ne veulent-ils tout simplement ne rien ressentir? C'est tellement plus facile!

La Belgique n'a jamais été une vraie nation. A-t-elle un avenir à proposer à la Wallonie ? NON!

« Les Wallons sont tellement fainéants, corrompus, grévistes et surtout trop souvent malades », au dire de la Flandre, qu'ils en sont complexés. Cette Flandre qui nous méprise n'a même plus de projet pour la Belgique qui n'est presque plus un Etat. Alors, que faire? Tout simplement ce qui coule de source: nous rapprocher de la France car, seule, cette dernière peut nous garantir de rester nous-mêmes. Nous avons besoin d'elle pour faire partie d'un grand pays et ainsi être respectés par tous.

Nous possédons, tout comme elle, le même esprit d'entreprise, la même langue, la même culture et la même origine.

Nous devons à tout prix nous réveiller, nous secouer, nous persuader que là se situe notre délivrance, notre avenir, notre liberté!

Au diable les éternelles objections soulevées par la majorité de nos dirigeants. Au lieu de nous faire croire que la France nous traiterait comme des citoyens de seconde zone (ndlr: ce qu'en fait, nous sommes en Belgique), ils feraient mieux de rechercher le bien du peuple. N'oublions pas que ce sont ces mêmes dirigeants souvent sans grande envergure qui craignent pour leurs places, leurs pouvoirs, et révéler combien est évidente leur incapacité de voir loin.

Si, par hasard, il y avait de véritables dirigeants wallons parmi eux, comme M. Robert Collignon par exemple, qu'ils se montrent, qu'ils disent bien haut que sans la France, la Wallonie serait minorée dans le Bénélux (que pèseraient, en effet, 4 millions de francophones face à 20 millions de néerlandophones?).

L'Europe est en train de se réaliser, nous devons réagir en Wallons et signifier que nous voulons, envers et contre tout, participer à cette création en tant que WALLONS-FRANÇAIS. Soudés à la France, nous pourrons enfin nous exprimer librement dans notre langue (en français et non plus en flamand ou en anglais), nous affirmer tels que nous sommes et nous pourrions alors entrer dans cette Europe, fiers de nous, plus jamais infériorisés dans un Etat tampon créé de toutes pièces il y a 171 ans.

AVEC ET PAR LA FRANCE

Lettre d'un Francophone Wallon convaincu que notre avenir doit se construire avec la France

Depuis quelques années, par l'intermédiaire de mon père F. Delvaux, je suis un lecteur assidu de votre journal. J'ai trouvé votre dernier numéro (novembre-décembre 2001) très intéressant et je me permets de vous écrire faisant suite à l'allocution prononcée par M. Paul-Henry Gendebien le 7 octobre 2001, à Villers-Cotterêts.

Tout à fait en phase avec ses propos, il me semble bon de rappeler aux dirigeants politiques français qu'au moins une fois, dans le passé, la France est passée à côté d'une décision historique qui aurait, aujourd'hui, une importance accrue dans l'implantation du français à travers le monde et plus particulièrement en Amérique du Nord. En effet, il faut se souvenir que la conquête de l'Amérique s'est faite avec les Anglais, les Espagnols, les Hollandais et les Français. Or, ces derniers, confrontés à différents conflits, ont, par le traité de Paris de 1763, abandonné toutes les possessions françaises sur le sol américain. Une page de l'histoire de France et du français était tournée.

Cela étant, il ne faudrait pas réitérer, par un manque d'intérêt, demain, ce même choix d'abandon avec la Wallonie et Bruxelles. En effet, reprenant un passage de l'allocution: « Aussi, permettez-moi d'être votre interprête en demandant à sa population, à ses élites, à ses médias, à ses responsables de se départir de leur frilosité dans ce combat pour notre patrimoine commun », il me semble que les différents pouvoirs de décision français devraient agir. Aujourd'hui, la France peut s'affirmer plus encore dans l'Europe en resserrant ses liens avec les francophones d'outre-Quiévrain, qu'ils soient wallons ou bruxellois et soutenir la langue française dans ces deux communautés pour que, demain, la capitale européenne soit un des hauts lieux de la francophonie.

Si, effectivement, demain, le sort des francophones de Belgique doit se jouer, ce sera aussi celui de l'organisation internationale de la francophonie et de la France qui deviendra la grande artisane de cette réussite.

Luc DELVAUX

A lire:

le n° spécial de *Toudi* (déc. 2001-janv. 2002) consacré aux

FACES CACHEES DE LA DYNASTIE BELGE De 1830 à nos jours

(en vente en librairie)



LE CHOIX DE LA FRANCE

Un avenir pour la Wallonie et Bruxelles par Paul-Henry GENDEBIEN (1)

Oublions que l'auteur est un dirigeant de parti. Il ne fait à celui-ci qu'une brève allusion et ne transcrit son manifeste en annexe que comme une illustration doctrinale. Demandons-nous plutôt si son livre est utile à notre cause. Pour ma part, je crois que oui, par sa clarté pédagogique (le style y est pour quelque chose) et ses bonnes réponses à d'opportunes questions. Oui aussi parce qu'il intègre Bruxelles dans une stratégie irrédentiste sans lui subordonner aucunement le destin de la Wallonie.

Il commence par relater la genèse de la question nationale en Belgique, sans s'efforcer à l'originalité, mais avec un beau choix de citations très éclairantes, jusqu'à l'émergence du séparatisme en Wallonie. Il montre que l'évolution n'était pas fatale bien qu'il ne trouve que la Suisse à citer comme exemple d'Etat plurinational durable. Personnellement, j'aurais rapporté ici que la monarchie et ses séides amorcèrent à leur insu une bombe à retardement en travaillant d'arrache-pied, dès les années 1840, à créer une conscience flamande pour faire pièce à l'influence française, perçue par eux jusqu'à nos jours comme un boulevard d'annexionnisme. En tout cas, ces passages montrent bien que le sentiment « belge » n'avait pas de racines profondes avant 1830 et qu'il ne se manifeste ensuite, à la fois dans le nord et dans le sud, que par des éclipses, notamment après les deux guerres mondiales dont j'aurais souligné, plus que l'auteur, combien leurs conséquences furent néfastes au Mouvement wallon dont ils retardèrent la pénétration dans les masses populaires. Je me permets aussi une autre critique : le quasi-silence du livre sur les événements de 1848, commémorés à juste titre par Wallonie Libre et Wallonie-France en 1998. C'est cette année de grande peur pour elle que la bourgeoisie wallonne se «belgifia» en profondeur jusqu'à agencer elle-même le déclin industriel de la Wallonie au profit de la Flandre dans le troisième quart du XXe siècle. En revanche, Gendebien donne un juste éclairage aux efforts de l'appareil d'Etat belgicain pour isoler notre peuple de la France, avec cette culmination catastrophique de la soi-disant politique d'indépendance de 1936.

Si indispensable que soit le rappel des faits - trop de gens les ignorent, des deux côtés de Quiévrain - il est, dans cet ouvrage, des chapitres beaucoup plus brillants sous le rapport de la science politique. L'auteur met au jour une constante d'ordre presque psychanalytique : le doute profond que le régime éprouve à l'égard de lui-même et qui induit sa quête permanente d'une autorité extérieure dont il puisse tirer sa légitimité. Il sait que la Belgique n'est pas une nation et toute approche des problèmes en termes de nationalité lui inspire le malaise. De là son vif intérêt pour le fédéralisme européen qui ramènerait les grands Etats au rang des petits. Il y voit même chimériquement une formule d'apaisement du conflit des nationalités du royaume

et, comme la Flandre aspire à une Europe sans Belgique, il fait imprudemment sur ce thème un bout de chemin (on voit pourtant où il mène!) avec le nationalisme thiois. Dans le même ordre d'idées, la diplomatie belge obéit avant tout à des réflexes mercantiles. Le toutéconomique, cher à la pensée unique, n'est-il pas, lui aussi, une négation du volontarisme national?

Cette modestie foncière dans l'estime de soi n'empêche pas le dit régime de se présenter, au fil des époques, comme un modèle pour toute l'Europe. A cet égard, M. Louis Michel, spirituellement brocardé par Gendebien, pourrait bien camper sur le sommet du grotesque. L'Etat belge se voudrait un modèle de « multiculturalisme » (on lira avec plaisir et profit l'impitoyable dissection de ce concept par le livre), alors qu'il est ruiné dans ses oeuvres vives par un antagonisme de nationalités. Et cet Etat dévot de l'Europe maastrichtienne est un des moins en règle avec la législation communautaire.

J'approuve aussi la dénonciation d'une certaine tentation régionaliste dans le Mouvement wallon et je suis heureux que Gendebien répudie là d'anciennes erreurs. Je n'écrirais cependant pas comme lui que ledit Mouvement n'est pas nationaliste par essence. Sa lettre contre la politique de neutralité léopoldo-spaakiste procédait bien de l'esprit national, tout comme cet acte fondateur, central, que fut la création de Wallonie Libre face à l'ennemi le 18 juin 1940, de même que l'effort de ce mouvement pour constituer une doctrine d'Etat dans les années 1970 et 1980.

Belle analyse aussi de l'échec - fatal - du fédéralisme, simple étape dans la procédure du divorce, même avec son prolongement probable dans un confédéralisme également voué à l'éphémérité. J'aurais aimé cependant que l'auteur creuse un peu l'hypothèse de l'indépendance. Je crois comme lui que les Wallons ne se voient pas comme une nation et que leur référence à cet égard est, pour les uns, la fiction belge et pour les autres, les plus lucides, la France. Il n'en reste pas moins que l'indépendance précédera nécessairement la réunion à la République voisine et qu'elle pourrait subsister un certain temps si les dirigeants français ne saisissaient pas hardiment cette chance offerte à la patrie, par exemple sous l'effet de cet européisme délétère qui inspirait un Mitterrand à notre endroit. La stratégie irrédentiste doit s'articuler sur cette future réalité juridique; elle perdrait de sa crédibilité à la nier fantasmatiquement. Gendebien a raison de noter que l'indépendantisme n'a pas de relais dans la classe politique, mais, n'en doutons pas, celle-ci y pense, soit par francophobie, soit par calcul alimentaire. Et des études wallonnes comme le Manifeste pour choisir l'avenir n'arrange rien, sinon qu'elles pilonnent utilement ce qui reste chez nous de belgicanisme.

Les chapitres qui évoquent le problème de Bruxelles sont étincelants de justesse. Ils réfutent sans peine l'illusoire solution européenne, dans une Europe qui en serait bien embarrassée. Ils ouvrent la réflexion sur les possibilités de rattacher la capitale belge à la France, en même temps que la Wallonie. La piste, à ma connaissance, n'avait été explorée que par Charles-François Becquet. Force est évidemment de convenir que l'unitarisme latent des Bruxellois non-wallons et non-flamands a de quoi en détourner le politologue. Et pourtant... l'inéluctable étant arrivé, cette population francophone ne serait-elle pas tentée de franchir le pas avec nous, encerclée qu'elle est par une Flandre conquérante, exposée à perdre son rôle international par la provincialisation à la thioise et menacée dans sa culture par l'américanisation de sa façade commerciale? Encore faut-il, Gendebien l'écrit à juste titre, que la Wallonie lui fasse clairement comprendre qu'elle ne suspendra en aucun cas l'exécution de son propre projet national. Moyennant certaines garanties pour sa minorité, la Flandre devrait se résigner à respecter enfin la volonté de la très forte majorité francophone de la ville. Une perspective très alléchante pour la France dont des milieux influents se soucient beaucoup de cette plaque tournante de la vie européenne.

On relèvera encore la mise en accusation du régime belge pour ses féodalités politiques qui gangrènent le civisme et l'administration et qui sont le contraire exact des valeurs républicaines, avec une quête perpétuelle des compromis boiteux, presque toujours déshonorants pour les francophones et invariablement provisoires et coûteux. En retrouvant sa vraie patrie, la Wallonie recouvrerait une morale politique. Perdrait-elle ses spécificités, comme lui serinent les belgicains? Bien sûr que non. Le système régional de la France lui permettrait de les conserver (mais toutes méritent-elles de l'être?) et elle aurait assez de représentants à l'Assemblée nationale pour se faire entendre mieux qu'elle ne l'est dans une Belgique flamandisée au sommet. D'ailleurs, elle a déjà de quoi préparer le terrain avec la coopération entre régions limitro-

phes et l'accord culturel de 1999 entre la République et la Communauté française. De quoi devrait-elle avoir peur? C'est son présent qui est effrayant. Elle peut mettre une belle dot dans la corbeille de mariage, à commencer par son apport à l'équilibre des puissances de la France avec l'Allemagne.

Enfin, le livre se clôt sur une très bonne synthèse de deux cas récents de succession d'Etat (matière, rappelle-t-il, qui fait l'objet des conventions de Vienne de 1978 et de 1983 - on n'est pas dans le vide juridique): la réunification allemande (1990) et la séparation tchéco-slovaque (1993). Il observe que la liquidation de la Belgique sera simplifiée au regard de ces précédents en ceci que l'euro aura du moins cet avantage de supprimer la nécessité d'un règlement monétaire. Quant à la transition institutionnelle et légale, rien n'empêcherait la Wallonie de négocier un statut raisonnablement particulier comme l'Alsace-Lorraine, la Guyane et la Corse, sans porter atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la République.

Sinon? Eh bien, ce sera « payer à la Flandre le prix qu'il faudra » comme osa le déclarer M. Michel à *La Libre Belgique* du 27 octobre 1999, à l'effet obscène de faire durer encore un peu plus un royaume qui nous appauvrit et nous humilie.

Le Choix de la France est un excellent livre pour faire comprendre nos thèses aux ignorants et aux sceptiques. Puis-je conclure aussi que sa lecture est profitable aux militants wallons eux-mêmes pour raffermir leur cohérence doctrinale? Eh bien oui! vous ne regretterez pas de l'avoir lu, même si vous n'êtes pas un électeur du RWF.

Jacques ROGISSART

(1) Bruxelles, éd. Luc Pire, 2001, 183 pp.

BREVES

Vu l'évolution des discours régionalistes, tant au nord qu'au sud du pays, nous sommes devenus des antrégionalistes, a précisé dans Le Soir (12/12/01), non pas Armand De Decker, mais ... Olivier Maingain, président du FDF. Serait-ce, de sa part, une profession de foi belgicaine? Parierait-il – et le FDF avec lui – sur la Belgique pour défendre les intérêts des francophones de Bruxelles et de sa périphérie?

Les couleuvres, que lui ont fait avaler ses partenaires du PRL, à l'occasion des accords du Lombard et du Lambermont, lui auraient-elles goûté à ce point qu'il en redemande ? Wallonie-France ne peut le croire.

De grâce, M. Maingain, rassurez-nous, entretenez-nous du sens caché de vos propos!

A Houffalize, on se sentait Ardennais et Wallon, Belge quand même. Rattachiste? En France, je n'ai pas le complexe de certains Belges. S'il fallait devenir Français, je le deviendrais. André Goosse,

secrétaire perpétuel de langue et de littérature française, grammairien bien connu du grand public, grâce surtout aux dernières éditions du Bon usage de Maurice Grevisse.

Les propos cités ci dessus ont été recueillis par Dorothée Klein dans Le Vif/L'Express n° 2327 du 9-15 février 1996

LIEU
PUBLIC
ou LA
FAILLITE
DE LA
« PENSEE
BELGE »



Certes, nous le savions déjà, associer « pensée politique » et « belge » est une contradiction dans les termes, mais ce que nous n'imaginions pas, c'est à quelle abyssale profondeur de non-pensée, d'anti-pensée à vrai dire, pouvait descendre la « réflexion politique » en ce décidément platteland.

L'émission Lieu public, que la RTBF a consacrée aux dotations princières le mardi 6 novembre – et à laquelle j'ai assisté en tant qu'invité – a atteint un tel degré de « cornichonnerie » qu'il vaut mieux en rire qu'en pleurer. Pour tout dire, dans le contexte d'un tel plateau de télévision, il est strictement impossible d'émettre, aussi fin, nuancé et subtil soit-on, quelque propos intelligent que ce soit. Banalités et lieux communs, lieux communs et stéréotypes, stéréotypes et clichés, toutes et tous y passèrent! D'aucuns pourtant ont réussi la gageure de tirer leur épingle du jeu, tel M. Josy Dubié, sénateur écologiste et ancien journaliste ertébéen. D'autres, par contre, ont sombré, républicains comme monarchistes, étalant toute

l'étendue de leur mauvaise foi, de leur bassesse ou, tout simplement, de leur petitesse d'esprit. Je n'en citerai qu'un : M. Armand De Decker, président du Sénat.

J'aurais pu évoquer ce pseudo-anarchiste sans bombe mais à la coiffe de bouffon, dont le seul mérite aura été de faire rire ma mère, de même que j'aurais dû dénoncer ce pseudo-républicain qui ne dédaigne pas le champagne et le caviar des réceptions du Palais. Je préfère toutefois ne parler que de M. De Decker et de ses deux propositions qui résument, à elles seules, le fond de sa « pensée » : Premièrement, sachez-le, citoyens, la monarchie belge et la dynastie Saxe-Cobourg-Gotha sont le résultat d'un choix démocratique et délibéré, incontestable donc, et sur lequel il n'y a, en conséquence, pas lieu de revenir. Rappelons tout de même qu'en 1830, seul 1 % de la population belge eut le droit d'élire ses représentants au Congrès national, et que ledit Congrès se vit imposer la monarchie et la dynastie Saxe-Cobourg-Gotha par les « Hautes Puissances Alliées », c'est-à-dire d'abord par l'Angleterre.

Deuxièmement, a soutenu M. De Decker, la monarchie – belge, cela va de soi – est la formule de Chef d'Etat la meilleure marché qui soit. Et le président du Sénat de comparer l'incomparable : le coût, exorbitant selon lui, de la République – française, cela va tout autant de soi – avec celui, si modique, de la Monarchie! Sur ce point, je ne puis qu'inviter le lecteur à se reporter ci-dessous à l'avis d'Adrien Laurant.

Boris COUNE

LE COÛT DE LA DÉMOCRATIE SELON ARMAND DE DECKER

Voilà quelques semaines, M. Armand De Decker, président du Sénat, y est allé d'une pseudo-démonstration au terme de laquelle il a conclu qu'une république coûterait bien plus cher que notre monarchie. Cyrano dirait : « C'est un peu court, jeune homme ».

Automatiquement, dès qu'il s'agit de république, les Wallons pensent à la République française. La France est évidemment la grande tentation pour beaucoup, donc aussi le grand péril aux yeux de certains. Mais voilà que la comparaison de l'ensemble des émoluments et listes civiles diverses en Belgique et en France ne permettrait pas au bon Armand de démontrer quoi que ce soit sinon ... l'inverse de sa thèse. Dès lors, il a tout simplement ajouté le coût d'une élection présidentielle! Et de comparer ainsi un poste héréditaire avec un acte démocratique (l'élection) et avec l'exercice d'une fonction démocratique (la présidence).

Or, un acte démocratique n'a pas de prix. L'enseignement coûte cher? Essayez l'ignorance! La sécurité sociale coûte cher? Essayer la misère! La justice coûte cher? Essayez l'arbitraire! Une élection coûte cher? Essayez la dictature!

M. Armand se verrait peut-être bien élu et président du Sénat à vie. Et pourquoi pas, tant qu'on y est, le doter d'un mandat héréditaire! Cela coûterait assurément moins cher, puisqu'il n'y aurait plus besoin d'élection. Est-ce donc l'élu d'un parti démocratique, un représentant du peuple, qui s'exprime de la sorte ? A la rigueur, on comprend que le président du Sénat défende l'idée suivant laquelle le système monarchique est pratiquement nécessaire dans le cadre belge. Mais ce qui le dérange sans doute, c'est que cette nécessité s'estompe dès lors que disparaît la Belgique. Armand confond l'effet et la cause : ce n'est pas l'existence de la monarchie qui conditionne la survivance de la Belgique, c'est l'inverse! S'il veut défendre la monarchie, qu'il tente donc de dissuader les Flamands de filer tout droit vers leur indépendance. Hélas ! la cause est perdue. Et, à l'instar de beaucoup de ses coreligionnaires francophones, il entend l'ignorer.

On objectera que la plupart des fonctions royales, sinon toutes, pourraient d'ores et déjà être exercées par le président du... Sénat! Mais la question n'est même pas là. Car le coût de la monarchie est, somme toute, extrêmement modeste: environ 10 centimes belges par habitant et par

jour – soit moins d'un cinquantième du prix d'une seule cigarette! Dès lors, gardons le roi (bientôt deux), gardons les reines (bientôt quatre) et gardons les princes et les princesses (légitimes et illégitimes). Quand l'image royale est simplement lisse, pieuse et condescendante, elle fait pleurer dans les chaumières. C'est une sorte de « droit au rêve des sujets » lesquels ont bien d'autres soucis. Laissons-le-leur donc jusqu'au réveil!

Or, les Flamands, c'est clair – mais qui leur jettera la pierre? -, ne veulent plus de la « prison belge ». Admettons l'évidence et laissons-les user du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; dans nombre de domaines, ne

faisons-nous pas déjà «Chambres à part»? Mais, de grâce, avant de passer chez le notaire, préparons notre propre avenir, un avenir moderne où tout pouvoir, quel qu'il soit, émane de la Nation; un avenir démocratique, quel qu'en soit le coût. Bref, un avenir républicain, un avenir français! N'en déplaise à M. De Decker et à ses pareils, campés dans l'attitude de l'autruche: celle qui ne veut pas voir venir la fin de la Belgique et qui refuse de voir les Wallons former, avec les Lorrains, les Provençaux ou les Normands, un seul et même peuple, le Peuple de France!

Adrien LAURANT

Si vous voulez commencer l'année en vous payant une pinte de bon sang, alors lisez le dernier ouvrage de notre ami Pierre-René Mélon :

Histoire imaginaire de la première République liégeoise (Liège, éd. Cefal, 2001) en vente dans toutes les bonnes librairies.

BREVES

Mme Nadia Geerts, du CRK (Cercle républicain – republikeinse Kring), a cru bon de déclarer au Soir (14/11/01), que le fantasme sur la France pourrait l'amener (le réunioniste, en l'occurrence Paul-Henry Gendebien) à la rejoindre, même si d'aventure elle optait pour un retour à la monarchie... Chère madame, votre républicanisme vous honore, le manifeste que vous venez de publier avec José Fontaine et Willy Courteaux est excellent, mais votre belgitude vous aveugle : la France, c'est la République et la République, c'est la France!

PSM - PSM - PSM ...

Notre dessinateur tient à préciser que les lettres « PSM » figurant sur le célèbre « nœud pap » de M. Elio Di Rupo (en page de couverture) signifient « Parti socialo-monarchiste ».

Il est à espérer que M. Louis Michel, libéral et autre grand défenseur du Trône, ne sera pas jaloux de son compère. Son imagination fertile lui suggérera certainement une adaptation du sigle de son parti. A moins que le R de PRL ne veuille déjà dire « Royaliste » ? Allez savoir ...



A NOS ABONNÉS

La bonne gestion de notre périodique requiert une reprise régulière des abonnements. Dorénavant, vous trouverez :

- un point vert, collé sur l'étiquette portant vos nom et adresse, qui signale que votre abonnement arrive à échéance ;
- un point rouge qui vous avertit que, l'abonnement n'ayant pas été renouvelé à temps, ce numéro de Wallonie-France est le dernier que vous recevrez... à moins que vous ne repreniez l'abonnement dans le mois!

Wallonie-France présente ses meilleurs vœux à tous ses lecteurs et lectrices pour l'an 2002



EPINGLE DANS LA PRESSE

Plus de Sénat?

Le Quinzième jour du mois (n° 108 - 14/11-11/12/01) a interrogé deux professeurs de l'Université de Liège à propos du projet de suppression du Sénat, émis par Guy Verhofstadt. L'historien Francis Balace et le politologue Jean Beaufays ont plaidé en faveur des « Pères conscrits », sages entre les sages capables d'assurer la survie de l'Etat fédéral. On ne pouvait s'attendre à moins de deux champions du Système belgicain.

Toutefois les deux dernières réponses apparaissent plutôt désabusées :

F.B.: Je me demande aussi - vous direz que je suis soupconneux - si la disparition du Sénat ne faciliterait pas la fédéralisation totale de la Belgique, voire le séparatisme. Un choix formulé par quelques partis flamands.

J.B.: Effectivement: le Vlaams Blok s'est prononcé clairement en faveur du séparatisme et le CVP - maintenant CD&V - adopte une position confédéraliste (une confédération n'a pas vraiment de Parlement, mais une Diète à assemblée unique). Pourtant, dans le contexte européen soucieux de travailler avec les régions, il serait tout de même saugrenu de faire disparaître en Belgique la seule structure qui les représente?

MM. les Professeurs, vous avez bien compris, mais vous n'en dites pas assez!

Echo princier

Du même mensuel, citons un Echo, une reine est née...
On y apprend d'abord que le site web, consacré à la naissance d'Elisabeth, a été immédiatement pris d'assaut. Les « experts » se sont vu poser des questions pour le moins embarrassantes :

Ira-t-elle à l'école? Laquelle? Quelle éducation recevra-t-elle? Quelle université étrangère fréquentera-telle? Dans quelle arme servira-t-elle? Quand sera-t-elle reine? Son père abdiquera-t-il pour elle?

Faut-il prendre ces questions au second degré ou sontelles le reflet d'une parfaite médiocrité intellectuelle?

Et ce n'est pas tout. Ainsi, la popularité de la famille royale est doctement expliquée par un anthropologue de l'Université: (le roi) a ce côté bonhomme, patelin (1) qui rassure (...) cette famille participe d'une certaine modernité et fait bouger la partie la plus traditionnelle de la population qui voudrait une famille royale type XVIIIe avec des petits princes gentils aux souliers laqués. Le professeur voudrait-il signifier qu'une partie de la population vit toujours avec deux siècles de retard mental?

Enfin, Yves Winkin pour qui l'illustre famille est une valeur à faire fructifier, précise encore qu' (elle) contribue à faire que ce pays (ndlr: au fait, quel pays?) ne soit pas juste un échafaudage d'institutions très complexes. Comme si la famille royale était la seule institution que les Belges parviennent encore à comprendre...

Le professeur viserait-il le prix envié de la Carpette monarchiste?

(1) Pour le Petit Robert, le sens ancien de patelin est: homme qui s'efforce de dissimuler ses intentions pour duper les gens; de nos jours, l'adjectif a le sens d'hypocrite, mielleux.

Oserait-on penser que M. Winkin...?

Un roi fort?

D'après un sondage vieux de 2 ans, 37 % des Belges rêveraient d'un roi aux pouvoirs plus importants. Ce résultat n'étonnera que les naïfs. En réalité, il est surtout révélateur de l'absence d'une réelle culture politique, c'est-à-dire, au sens premier, républicaine.

Beaucoup de francophones en étant dépourvus ont confiance en leurs « princes légitimes » tout comme leurs ancêtres sous l'Ancien Régime. Ils voient en eux des hommes providentiels, sorte de « Maîtres de Justice » capables de les protéger, de les guider et de décider pour eux.

On mesure ici la lourde responsabilité des partis traditionnels dans cette carence d'une éducation citoyenne. Certes, dans leur recherche des postes et des honneurs, « la curiosité manquait à ceux-là mêmes qui auraient été en position de la satisfaire » comme l'a dit Marc Bloch dans L'étrange défaite.

Toutefois, signe encourageant, la curiosité grandit. En effet, selon le même sondage, le nombre de républicains est en hausse sensible.

En attendant, le Palais veut « faire peuple »; il se vend sous forme de cassettes, de films, de posters, de livres, d'articles de presse et d'innombrables émissions de télévision. Bref, on ne lésine pas sur les moyens. Il y en a pour toutes les bourses, de plus gonflées aux plus plates.

Un roi débonnaire, une « famille toute simple », c'est dans l'air du temps. Mais à force de vouloir descendre de l'Olympe, on risque la désacralisation.

Réduire les pouvoirs du roi?

S'est demandé un lecteur du Soir (22/11/01): Tout démocrate devrait applaudir à la proposition des députés de la Nieuwe Vlaamse Alliantie, car la monarchie va à l'encontre de la démocratie: comment un homme peut-il prétendre gouverner un pays en arguant du fait qu'il est fils de?

Il est vrai aussi que les Flamands sont en train de se constituer en Etat (...) et forment véritablement une Nation distincte de la Wallonie. Pourquoi défendre la Belgique qui n'a jamais été une nation?

La Flandre va devenir, dans les années futures, une république. Et la Wallonie, la 23^e région de la République française. (...) Nous ne serons maîtres de notre destin que lorsque nous serons devenus des citoyens français.

Qu'ajouter à ce pertinent point de vue, exprimé par Benoît Langhendries, de Chastre (Brabant wallon)?

Un crime d'Etat à réparer

Dans Le Soir (3-4/11/01), Colette Braeckman a signé un édito courageux à propos de l'assassinat de Patrice Lumumba en décembre 1960. Les auteurs du rapport sur la

mort du Premier ministre du Congo, considéré comme antibelge, tardaient à remettre leurs conclusions, mais, dit la journaliste, malgré les manoeuvres dilatoires et les derniers rideaux de fumée, la cause semble entendue. Les autorités belges de l'époque - toutes les autorités: le Palais, le gouvernement, le Parlement, l'armée - étaient d'accord sur un point: Patrice Lumumba devait disparaître. Etre neutralisé politiquement (...) la mort de Lumumba n'a pas été le résultat d'un dérapage, d'une improvisation (...) La condamnation du Premier ministre procède directement de l'entreprise coloniale...

Il reviendra à l'Etat belge d'assumer la responsabilité de ce qui n'est rien d'autre qu'un crime d'Etat perpétré contre un homme très populaire auprès de ses compatriotes. Sans oublier que, durant trois décennies, une dictature inique a pillé le pays et détruit les consciences, soutenue par la Belgique et ses alliés.

Ô Belgique, conscience du monde!

A propos de la bonne conscience belge (bis)

Dans un second édito (Le Soir du 17-18/11/01), Colette Braeckman évoque tous les responsables du meurtre : des grands argentiers des sociétés minières jusqu'aux personnalités politiques (belges)... depuis anoblies, décorées et intouchables.

La commission a accouché, dans un texte martyr, d'une conclusion qui apparaît comme étrangement schizo-phrène: parce que le gouvernement belge n'a pas donné d'ordre écrit (ndlr: pas si bête!) ordonnant l'élimination physique de Lumumba, il n'y aurait qu'une responsabilité morale et pas politique! Prostitution des mots.

Entre-temps, nos braves commissaires se sont heurtés à un cas douloureux (cf Le Soir du 8/11/01): la passivité du souverain était soit naïve, soit calculatrice, mais en tout cas accablante. Et un peu plus loin, on précise que le roi Baudouin, informé du projet de « neutralisation complète si possible physique de Lumumba », ne s'est montré ni préoccupé ni hostile à cette idée.

Soucieuse d'atteindre un compromis, dit C. Braeckman, fût-ce au prix de la crédibilité de ses membres, la commission a délégué au Parlement le soin de trancher définitivement sur la question de la responsabilité belge.

Bah! 40 ans après, des excuses, cela ne coûtera rien et les « affaires » continueront. Au fait, elles n'ont jamais cessé.

VRT en Vlaams Blok.

Selon Le Vif/L'Express (19-25/10/01), la radio-télévision flamande a décidé de ne plus prendre en compte que les faits importants concernant le Blok, en veillant à les cadrer dans leur contexte. Voilà qui ressemble fort à la langue de bois, mais que se passera-t-il dans la pratique? De son côté, le VB, très mécontent de la VRT, a, en effet, décidé de mener une guerre psychologique contre les médias qui le maltraitent, notamment en déposant plainte sur plainte auprès du Conseil des litiges (Geshillenraad), institué pour régler les différends opposant les citoyens aux télés et radios privées ou publiques.

Bonne conclusion de l'hebdomadaire : Le pas franchi par la VRT ne manque pas d'être abondamment commenté en Flandre où le cordon sanitaire vis-à-vis de l'extrême droite est peu appliqué. On le savait.

Primes (seulement) flamandes

En dépit des protestations des centrales syndicales francophones, les employés flamands continuent à toucher, grâce aux primes octroyées par leur Région, davantage que leurs collègues wallons ou bruxellois. Outre l'injustice vécue par les employés, se profile un gigantesque conflit communautaire, constate Le Soir (03/12/01) qui reprend aussi le point de vue d'Urbain Destrée, patron de la FGTB wallonne (syndicat socialiste): Les primes flamandes ne sont que la pointe de l'iceberg. Elles annoncent le Titanic de la concertation, des relations sociales, du droit du travail. Avec la Sécurité sociale, les conventions collectives sont les derniers boulons fédéraux. La Sécu est effilochée par l'assurance-soins flamande. Les primes flamandes grignotent les accords sociaux. On est entré dans une confédération. Que restera-t-il de commun ? Un peu de dette, un peu de fiscalité, les Diables rouges...Ainsi, même les chefs syndicaux, pourtant adeptes farouches de l'union des travailleurs, perdent leurs dernières illusions.

De son côté, toujours légaliste, la bonne Laurette, ministre fédérale de l'Emploi, va mettre deux juristes universitaires sur le coup: la loi de 1968 est-elle violée. Si c'est le cas – alors, tremblez, Flamands de tout poil! – le Conseil d'Etat sera saisi. Ah, mais!

Jacques LIÉNARD

La belgitude à rebours ?

Dans La Libre (01/11/01), le professeur J.-P. Nandrin (Fac. univ. St-Louis, Bruxelles) remarque avec à propos : « Un Mâle » de Camille Lemonnier au programme de l'enseignement secondaire? Pourquoi pas? En effet, la littérature belge rentre officiellement dans les programmes. Enfin, l'on invite à visiter le patrimoine des lettres françaises de Belgique. On peut s'en réjouir. On peut également s'interroger. Quel étrange paradoxe! Au moment où la Belgique vit son énième soubresaut qui la pousse doucement mais sûrement vers sa disparition... l'on s'avise que, tout compte fait, la littérature française de Belgique constitue un patrimoine à cultiver... Cet étrange cheminement, à rebours de l'histoire récente de Belgique, pose problème. S'il s'agit de momifier un legs, jetons l'entreprise aux oubliettes. La nostalgie est mortifère. En revanche, s'il s'agit de « dimensionner » cette littérature à l'aune d'un patrimoine littéraire plus large, fournissant aux jeunes générations des repères d'une nouvelle identité, non exclusive, mais ouverte à une autre citoyenneté, applaudissons.

En effet, Marcel Thiry ne qualifia-t-il pas la Wallonie de cap le plus nord-nord-est de la France? La réflexion du professeur Nandrin nous remémore le manifeste du « Groupe du lundi », du 1^{er} mars 1937, cosigné par des écrivains tels que Marie Gevers, de Ghelderode, Charles Plisnier, Marcel Thiry, Franz Hellens, manifeste qui soulignait nos liens avec la France, et pourfendait notre pro-

pension provincialiste et localiste vue comme d'une grande faiblesse structurelle.

L'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique fut quant à elle inaugurée à Bruxelles, - à titre défensif - le 15 février 1921 à l'initiative de Jules Destrée, décidément visionnaire; la poussée flamingante faisait déjà prévoir la flamandisation insidieuse du royaume de 1830.

La Belgique: tout profit pour la Flandre

Pas une semaine sans que la presse nous en apporte un nouvel élément probant. Francophones du gouvernement et du parlement, réveillez-vous! clame (dans le désert?) P. van Ypersele, expert en affaires institutionnelles et européennes, dans une critique du jeu manoeuvrier des Flamands et du cocufiage des Wallons, parue dans Le Soir (20/11/01): L'écart des richesses entre les Régions n'est plus seulement un motif pour la Flandre de réclamer plus d'indépendance. C'est désormais un instrument qui lui permet d'accroître son autonomie sans qu'il y ait négociation avec les francophones. L'autonomie fiscale, qui vient d'être accordée aux Régions, et le refinancement de la Communauté flamande à concurrence de 150 % de la Communauté française, ont accru l'écart des richesses entre les Régions. (un beau succès wallon, entendons-nous dire). Et cet écart est utilisé par la Flandre pour obtenir, sans négociation, la défédéralisation de matières aussi importantes pour notre avenir que les chemins de fer ou la sécurité sociale... La technique des Flamands pour obtenir la régionalisation de la SNCB n'est pas une première. Elle avait déjà été expérimentée, en Sécurité sociale, avec le décret flamand relatif à « l'assurance-dépendance » (Moniteur 28/05/99) pour les personnes âgées, en violation de la compétence fédérale exclusive en matière de sécurité sociale. (ndlr : idem pour un précédent décret à propos des crèches). La faiblesse des francophones du gouvernement fédéral, restés totalement passifs, permet à la Flandre de transformer son surcroît de richesse en accroissement de compétences en évitant toute négociation. Aucun prix n'est donc plus payé pour de nouvelles compétences avantageant la Flandre et pénalisant Wallons et Bruxellois

Et Le Soir (12/12/01), de rappeler que depuis 1990, les ministres fédéraux ont voulu lancer « l'assurance-autonomie ». En vain. Ils se sont heurtés à des budgets étriqués... et aux réticences de la Flandre. Et la Flandre a créé sa propre assurance-soins pour le 1^{er} janvier 2002. Assurément, en toutes choses, les Wallons et les Bruxellois sont condamnés dans le cadre belge à devenir des citoyens de second rang, défavorisés financièrement et fiscalement et, dès lors, de surcroît tenus dans l'ombre et dépréciés.

La Libre (07/11/01) semble s'en étonner à propos de la publication par le Fonds Mercator de l'ouvrage L'Art en Belgique 1975-2000 dont les textes et la chronologie laissent entrevoir un parti pris évident, assorti d'une amnésie. Pas un texte n'émane d'un spécialiste du sud du pays. On croirait, en consultant les notes qu'il n'existe ni vie, ni expo, ni galerie, ni publication en partie francophone. Erreurs, oublis ou malveillances, qui le dira? En

somme, la moitié de l'histoire ou presque (celle des artistes wallons et de culture française) reste à écrire et à mixer avec celle-ci si l'on veut du belge.

Mais voilà, La Libre ne peut le dire, compte tenu de ses « sponsors »: le « belge » est aujourd'hui flamand, les autres sont déjà au rayon des accessoires.

Même les Argentins le savent, pour preuve une brève de La Libre (05/11/01): MM. Van Cauwenberghe et Kubla ont visité les nouveaux équipements installés par l'entreprise liégeoise CMI à Tucuman dans le nord de l'Argentine, ayant conduit une mission de l'Agence wallonne pour l'exportation en Amérique du Sus. Bref, 2.500 km, 6 h d'avion, 2h de voiture, le ministre-président a bien du mérite... mais beaucoup de travail pour faire connaître la Wallonie. Les organisateurs argentins avaient cru bon de prévoir des interprètes en anglais et en... néerlandais.

Ne lit-on pas dans le même journal (15/12/01), à propos des imbroglios internes du royaume, qu'il y a plus fondamental peut-être, plus insaisissable sûrement à ce jour, mais avancé par des majoritaires mêmes, une « démobilisation belge de francophones (ndlr : Louis Michel et Didier Reynders en tête) qui aurait contribué à trop « flamandiser » pendant 6 mois le « top » de nos décideurs... Quiconque vit la situation « belge » n'a pas de doute à ce sujet, que ce soit dans le secteur public ou le privé. Dans la situation actuelle de l'administration dite fédérale, Le Soir (27/11/01) cite le dernier rapport de la Commission de contrôle linguistique qui relève un problème d'ordre structurel au niveau des emplois de direction. La parité n'est plus respectée dans la plupart des services; le déséquilibre dessert le cadre bilingue francophone dans 71 % des services (réagit-on?). Et la réforme dite « Copernic » est d'autant moins neutre que le ministre flamand de la Fonction publique vient d'introduire au Parlement et dans l'urgence le volet linguistique. Elle a fait l'objet d'un avis négatif de la Commission de contrôle, le projet remettant en cause profondément le principe de l'unilinguisme des agents et du bilinguisme des services. C'est cela, la « loyauté fédérale ».

Aucun domaine n'échappera. Toutes les institutions scientifiques et culturelles nationales restent dans la ligne de mire du ministre flamand de la Culture... Il estime que c'est une aberration de laisser (subsister) des institutions culturelles nationales...Il faudrait les faire cogérer par les deux Communautés. Cela signifierait que la Flandre, qui a plus de moyens, prendra effectivement le contrôle de ces institutions (La Libre, 15/12/01). Le pari est ouvert.

L'effritement du royaume

Qui parle d'un État fédéral? La Constitution belge. Mais le pouvoir politique – qui reflète le sentiment des gens – s'en moque comme d'une simple déclaration d'intentions, d'ailleurs dépassée par la réalité des peuples et des cultures, révélant le divorce en cours.

Le Figaro économique (08/11/01), par la voix de son correspondant à Bruxelles, ne fait-il pas le point par ces mots, à propos de la faillite de la SABENA: Avec la disparition d'un des derniers symboles nationaux de ce pays en

proie au morcellement communautaire (ndlr: et le refus tranchant de participer à la création d'une nouvelle compagnie belge), les Belges n'ont plus guère que la famille royale en partage.

Et Le Monde (20/11/01), en ce qui concerne la monarchie, relève le clivage observé également à ce sujet : La Commission d'enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba a mis en évidence le fait que le roi Baudouin disposait, à l'époque des faits, d'un réseau parallèle à celui du gouvernement en matière d'information et de diplomatie. Les partis flamands ont profité de l'occasion pour relancer le débat sur la monarchie et plaident pour l'instauration d'un « modèle suédois » limitant les pouvoirs du roi des Belges à un rôle protocolaire. Les partis francophones s'opposent en général à la relance d'une telle discussion, jugeant qu'elle accélèrera la désintégration de l'État belge.

Question de temps. Tant va la cruche à l'eau... que l'espoir luit!

Marc DE MIDDELEER

Verhofstadt versus Di Rupo (air de campagne électorale) La faillite de la SABENA a été l'occasion d'une prise de bec préélectorale entre Guy Verhofstadt et Elio Di Rupo. Le président du PS, note Le Soir (09/11/01), n'a guère apprécié une sortie du premier ministre vantant les mérites de la gestion privée et dénonçant l'incurie de l'administration publique. Et Di Rupo, lors d'une réunion extraordinaire de l'état-major socialiste francophone (13/11), de voir Verhofstadt en chef de bande ultralibéral plutôt qu'en premier ministre et d'acter que le gouvernement est passé de l'état de coalition à (celui) de cohabitation, rapporte le journal du lendemain.

Des élections se profilent-elles à l'horizon? Oui, répond Le Soir (15/11/01), mais pas avant la fin de la présidence belge de l'Union Européenne et après la clôture hivernale de deux procès socialo-socialistes gênants, concernant respectivement l'assassinat d'André Cools et les agissements de Patrick Moriaux-lorsqu'il était trésorier du PS (ibid. 17-18/11/01) soit au printemps 2002. Et ce, d'autant que d'ici là rappelle Le Soir (19/11/01), le gouvernement devrait rencontrer au moins un écueil mortifère en mars 2002, et en sus de celui que pose actuellement l'avenir de la Poste: le premier contrôle budgétaire d'austérité de la législature, où l'arbitrage entre cadeaux fiscaux et relèvement des minima sociaux — c'est-à-dire entre clientèles socialiste et libérale — donnera, tant au VLD qu'au PS, l'occasion d'un repositionnement idéologique bienvenu.

Divorces et remariages

Précisément, nous apprend Le Soir (29/10/01), la recomposition du paysage électoral flamand est en cours. Après la scission de la VU, c'est au tour de l'ex-CVP, devenu le CD&V, de connaître quelques soubresauts. Johan Van Hecke, qui fut son président sous l'ère Dehaene, a décidé de le quitter pour fonder un nouveau mouvement, la NCD (De Nieuwe Christen-Democratie) qu'il compte arrimer au VLD – la piste d'une alliance avec le Toekomstgroep, de Bert Anciaux, baptisé depuis Spirit, n'est toutefois pas

exclue – et ce afin de former un grand parti populaire centriste qui puisse faire contrepoids ... au PS. Bref, Johan Van Hecke nous rejoue la version flamande de la pièce que nous avait jouée Gérard Deprez avant les élections de juin 1999.

A la différence près qu'il ne s'agit plus de sauver la Wallonie de «l'appareil PS », mais de sauver la Flandre de la Wallonie, c'est-à-dire de ce même « appareil PS » et accessoirement des piliers (standen) sociaux-chrétiens de l' « appareil CD&V » (Le Soir 05, 06 et 19/11/01). A la différence, également que J. Van Hecke s'est, lui, assuré du concours de plusieurs « grandes pointures » de l'ex-CVP, entre autres et dans le désordre, Luc Willems, Paul Slaes, Reginald Moreels et Karel Pinxten. Bref un grand parti populaire flamand semble s'esquisser. Il rassemblerait, à l'instar du PRL-FDF-MCC francophone, le VLD libéral, Spirit (libertaire et nationaliste) et la NCD (citoyenne et démocrate-chrétienne).

République ?... en Flandre!

La N-VA (Nieuwe Vlaamse Alliantie) de Geert Bourgeois, nouveau parti nationaliste flamand issu de la feue Volksunie, a choisi la fête du roi (Le Soir 17-18/11/01) pour présenter un mégaprojet de révision de la Constitution visant à supprimer le rôle politique de la monarchie, lequel serait systématiquement utilisé contre l'émancipation des citoyens (...) sur le plan flamand, social (et) éthique. Idéalement, le roi n'aurait plus le droit d'intervenir dans les pouvoirs constituant, législatif et exécutif ni, entre autres, de commander l'armée ou de conférer des titres de noblesse. Bref sa fonction strictement protocolaire ne consisterait plus qu'en l'inauguration des chrysanthèmes. Mais cela ne serait, précise la N-VA, qu'une étape vers l'instauration de la république en Flandre.

L'accueil du CD&V est poli, celui du VLD encourageant, celui du SP.A et d'Agalev, enthousiaste : les parlementaires flamands vont (r) ouvrir le débat, mais sans le soutien de leurs homologues wallons et/ou francophones. En effet, si la Flandre, entreprenante, construit son avenir, la Wallonie et Bruxelles s'accrochent frileusement à un passé révolu. Et Claude Eerdekens, député fédéral socialiste, résume à merveille cette frilosité: Méfions-nous de ce genre de proposition qui vient du nord. Car, très vite, cela peut se retourner contre les francophones qui sont protégés actuellement par le système monarchique. Non, citoyens, vous ne rêvez pas, « ils » en sont arrivés là!

Merci, M'sieur Collignon ...

... d'avoir mis un peu de baume sur nos cœurs républicains en déclarant, le 11 décembre à Namur, votre préférence pour le décret régional qui a la même valeur juridique qu'une loi fédérale (et) n'est pas sanctionné par la signature royale. Ce sont là des éléments à considérer, alors qu'au niveau fédéral s'amorce une réflexion sur la fonction royale dans notre pays.

Boris COUNE

Wallonie-France

Editée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon, Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants; Philippe DETROZ, professeur; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre; Georges GABRIEL, ancien Député permanent; Denis GRIESMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r.; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, et avec la collaboration de Mme Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur: Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédaction: Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax: 04 253 26 47.

Composition et mise en page: Monique WESMAEL - Tél. + fax: 04 253 26 47.

Trésorerie: Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse -

Tél. et fax: 04 275 36 20. GSM: 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies -Tél: 010 41 16 38.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél: 071 85 43 89.

Mons: Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél: 065 33 93 95.

Tournai / Mouscron: Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél: 068 28 66 28.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél: 085 51 25 52.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél: 087 22 06 40.

Namur:

Eric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél: 081 81 23 45, Fax: 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg:

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard (Virton) - Tél: 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél: 02 770 90 60.

France:

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Paul DURIEUX, 1, avenue du Mont Duplan, F 30000 Nîmes - Tél: 0033 6 75 15 92 32.

Jean-Luc DANEL, 20, rue Général Leclerc, F 92270 Bois-Colombes - Tél: 0033 1 42 42 15 40.

ABONNEMENT -

SIMPLE:

Belgique: 15 EUR - France: 17,50 EUR

SOUTIEN:

Belgique: 20 EUR - France: 22,50 EUR

ETUDIANT:

Belgique: 8 EUR - France: 10,00 EUR

à verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Esneux-Tilff

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste adressé au trésorier.

http://www.multimania.com/wallofrance